



L'ÉNERGIE DU RÉSEAU PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES ENGAGÉS ET SOLIDAIRES

MONTPELLIER 2022 8, 9 ET 10 NOVEMBRE 2022



Nous étions 423 à Montpellier pour ces 2^{es} Journées Métiers PEP; trois journées pour se rencontrer, échanger, débattre sur le sens de notre action, se former, partager nos expertises, nos innovations, nos engagements, bénévoles et professionnels de tous les secteurs et métiers. Trois journées pour construire ensemble pour demain. Une première étape dans l'année qui s'ouvre de co-construction du prochain projet fédéral.

367 inscriptions PEP 56 partenaires invités 58 associations PEP représentées



Ce document a vocation à retracer ces journées et partager la richesse des échanges et des productions issus des travaux participatifs des parcours thématiques. Vous y trouverez ces productions ainsi que des extraits choisis des interventions lors des tables rondes. Les liens disponibles vers les enregistrements vous permettront de visionner l'intégralité des tables rondes.

Sommaire

Préambule	. P4
Arrivée à Montpellier, le 7 novembre au soir	4
8 novembre, départ à 10 h des 1ères OlymPEP	4
8 novembre 14 h, ouverture des Journées Métiers	5
Actualités de la solidarité, génératrice de liens	8
Tables rondes • Solidarité et politiques publiques aujourd'hui • La Solidarité en actes	10
Parcours 1	P12
Accompagner la pleine participation de tous	
1. La participation, facile à dire, facile à faire ?	
2. Donnons-nous le pouvoir d'agir!	
3. Expérimentons des méthodes participatives	
Parcours 2	P16
Laïcité	
Parcours 3	P18
Professionnels et bénévoles : quelles complémentarités dans l'action ?	18
1. Racontez-moi la complémentarité!	18
2. Quelle surprise! Rapport d'étonnement par des grands témoins	19
3. Passons à l'action : vos missions	
4. Passons à l'action : vos ressources	21

Parcours 4	P24
Les PEP, partenaires ou prestataires des politiques publiques ?	24
Les PEP partenaires ou prestataires ? On se déplace pour en parler, on en parle en se déplaçant! Débat mouvant	24
Un véritable partenaire, ça ressemble à quoi ?	
3. La bonne recette PEP pour un partenariat équilibré .	
4. Partenaire particulier cherche puissance publique particulière	26
Parcours 5	
Culture et appartenance au réseau PEP Vers une marque employeur PEP	29
1. La vision des PEP par les PEP	
2. Attractivité, fidélisation, « marque employeur », ici et ailleurs	
3. Comment faire ? Quelle stratégie RH pour les PEP ?	3 2
Parcours 6	
De l'Europe à l'international : projets et partenariats .	34
Combinaison des comptes.	. P36
10 novembre 2022	P41
Pouvoir d'agir, sens de l'action, évolution et attractivité des métiers	41
Restitution des travaux des Journées Métiers : le regard de Kaléido'scop	45

Préambule

Arrivée à Montpellier, le 7 novembre au soir

Le programme a débuté par la visite de la Faculté de Médecine, la plus ancienne école de médecine du monde n'ayant jamais cessé de fonctionner.



8 novembre, départ à 10 h des 1es OlymPEP

Des activités sportives et culturelles accessibles à toutes et tous dans les rues de Montpellier pour ouvrir ensemble ces 2^{es} Journées Métiers sur un temps festif, dynamique et participatif.













8 novembre 14h, Ouverture des Journées Métiers

Ouverture
François Saltiel,
Animateur des Journées Métiers,
Journaliste et producteur à France culture

Bienvenue à Montpellier. (...)

Je suis très heureux de présenter ces deuxièmes rencontres ici à Montpellier après cette entrée sportive. On peut applaudir les coureurs. Il y a eu du sport et aussi de la culture ce matin

avec des visites touristiques, ici à Montpellier.
On est d'autant plus heureux de vous retrouver que la crise sanitaire est heureusement un peu derrière nous, ce qui permet que l'on soit tous assis les uns à côté des autres. Ça fait longtemps qu'on avait envie de pouvoir enfin se rencontrer, échanger, se parler.

« C'est tout le but de ces journées, pouvoir partager des expériences, recréer du lien, un lien qui nous est cher par rapport à notre engagement sur le terrain. Il sera beaucoup question de lien social et de solidarité, qui sera le maître mot durant ces journées. Quand je parle de solidarité, au-delà du mot, c'est définir les contours, revenir sur les origines, voir toutes les applications qu'il englobe. Je sais que vous êtes toutes et tous parties prenantes pour la mise en œuvre de ces solidarités. Nous aurons l'occasion de la questionner. Il sera aussi question des différents enjeux et défis qui nous attendent pour continuer à agir et à susciter le pouvoir d'agir. Nous essaierons ensemble de trouver des solutions, pour redynamiser cette envie de créer du commun, de créer du sens sans oublier les conditions structurelles ».

Elvire Grimal, Présidente des PEP 34

« On parle de désengagement, alors que nous avons vu pendant le confinement les solidarités interétablissements se mettre en place. La question est de savoir si les métiers du social et du médico-social sont des métiers impossibles ou rendus impossibles. Cette perte de sens évoquait n'estelle pas liée à un sentiment d'impuissance ? Et surtout à un manque de reconnaissance. Autant d'interrogations qui traverseront nos journées, que je souhaite riches et fécondes ».



Michel Leroux, Président de l'Association Régionale PEP Occitanie Pyrénées Méditerranée

« Il est réconfortant de voir que les valeurs et les principes que nous mettons en avant ne sont pas que des mots qui enrichissent un projet, mais qui se traduisent en permanence dans nos actions. (...) Mais là aussi se révèlent des problématiques partagées par nous tous, en particulier des difficultés de recrutement, et cela, à tous niveaux de poste et de fonction. Problème d'anticipation des pouvoirs publics, attractivité du métier et baisse du pouvoir d'achat régulière. Autant de points qu'il nous faut aborder dans nos débats ».

Christophe Mauny,

Directeur Départemental des Services de l'Éducation Nationale représentant Madame la Rectrice académique

« Il y a une chose essentielle qui nous réunit, entre éducation nationale, services publics et associations. C'est l'éducation, en un mot (...) quand on parle d'éducation, il faut savoir affirmer une forme d'humilité, savoir dire et accepter que nous ne pouvons pas y arriver seuls. Et que nous avons besoin de partenaires. Vous en faites partie. Nous avons besoin de partenaires puisque le processus d'éducation ne commence pas et ne se finit pas uniquement sur le temps scolaire (...) nous ne pouvons pas faire sans le secteur associatif et donc, encore moins, sans les PEP. (...) Nous avons besoin de faire converger la diversité des expertises. Vous avez, dans vos corps de métiers, dans les préoccupations qui sont les vôtres au quotidien, développé des expertises, des expériences qui sont très intéressantes à faire converger avec celles que nous mobilisons lorsqu'il s'agit d'enseigner et d'instruire autour de programmes disciplinaires ».

Dominique Gillot,

Présidente de la Fédération générale des PEP

« C'est un rendez-vous attendu dans la vie des PEP, en cela qu'il invite les professionnels de notre réseau dans la diversité de leurs métiers avec les administrateurs et les bénévoles à aborder ensemble, pendant 3 jours, les sujets qui font la grande partie de notre vie. Le programme est le fruit d'une réflexion collective au niveau fédéral, conduite depuis plusieurs mois, anticipée dans les prévisions budgétaires, dans le but d'ouvrir des espaces de rencontre et d'échange où vous allez pouvoir exprimer vos préoccupations, apporter vos regards, vos expériences et vos témoignages. Pour confronter aussi les points de vue de nature à cerner la pluralité de nos pratiques. Pour interroger les évolutions entraînées par le mouvement de société dans lequel nous prenons toute notre place. Enfin, pour préciser les attentes et les recommandations nécessaires à l'accomplissement de ces évolutions pour toutes les personnes concernées, les personnes accueillies, les personnes accompagnées, mais aussi les professionnels et les gestionnaires. (...) Nous devons sortir de cette crise grandis, forts de notre histoire et de ce que nous sommes. Les Journées Métiers, première étape de co-construction et d'élaboration de notre 6e projet fédéral en sont l'opportunité. Alors que vous surmontez tous les jours le défi d'exercer un métier insuffisamment reconnu socialement et salarialement, vous surmontez le défi face à la difficulté d'exercer un métier en pleine évolution ».

François Saltiel

« Ces Journées métiers, pour redonner un peu d'éléments du programme, c'est des discours, des réflexions, des tables rondes, des ateliers participatifs et aussi un festival off où il se passe des choses multiples et surprenantes. Je vous demande d'accueillir Sylvain de Kaléido'Scop qui va nous détailler le programme... Qu'est-ce qui va se passer dans ce off ? ».









Sylvain Abrial

« C'est la commande qui nous a été faite à nous, Kaléido'Scop, agissant dans les démarches participatives. l'inclusion. l'accompagnement et le dialogue de manière générale, de faire en sorte que le off prenne presque autant de place que le in. C'est presque comme Avignon. Le off va vous permettre la mise en réseau. Il y a une petite équipe à mes côtés là-bas avec Claire et trois étudiants, qui représentent une coopérative étudiante à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne... On a décidé de détourner les codes des réseaux sociaux. (...) On vous invite à partir de demain à venir expressément visiter notre Bar aux idées reçues. Vous ne serez servis qu'avec des idées reçues. Dans ce bar-là, tout est dicible. On va se permettre des mots un peu provocants, du débat, on va se permettre de déconstruire (...) on a une course aux idées. Et le Forum ouvert, l'idée c'est que ce soit vous qui fassiez le programme ».

« Deux ministres n'ont pu se rendre ici à Montpellier mais tenaient à nous adresser un message ».





Geneviève Darrieusecq,

Ministre déléguée chargée des personnes handicapées

« Nous souffrons d'un déficit d'images alors que nos métiers sont fondamentaux. (...) Mon ambition est que la situation de handicap ne soit plus un empêchement de vivre sa vie comme on l'entend, c'est tout le principe de l'autodétermination, c'est aussi la promesse républicaine pour tout un chacun. Et tout se tient, promouvoir l'autodétermination, c'est aussi travailler sur le sens et donc l'attractivité des métiers ».

Sarah El Haïry,

Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées et auprès du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

« Pour donner envie à des personnes d'aller vers des métiers de l'Éducation Populaire, l'amélioration des conditions d'emploi est fondamental. C'est pourquoi j'ai mobilisé le comité de filière animation sur ce chantier. (...) Je me suis récemment rendue à Chalons en Champagne sur les traces du premier président des PEP, Léon Bourgeois. La poursuite de l'œuvre d'une personne aussi essentielle, d'une telle envergure, est un beau dessein, et c'est le vôtre. Selon le père du solidarisme, l'individu isolé n'existe pas. Ce qui confère un sens à l'existence individuelle, c'est l'engagement qui permet de s'acquitter de sa propre dette, vis-à-vis de la société mais aussi des générations futures, à qui nous devons un monde meilleur ».

Retrouvez l'intégralité des discours d'ouverture : https://youtu.be/nPHCR8YXmP0

Actualités de la solidarité, génératrice de liens

■ 1º table ronde Solidarité et politiques publiques aujourd'hui

Ave

Jean Benoît Dujol,

Directeur général de la cohésion sociale (DGCS)

Noël Corbin,

Délégué général à la transmission, aux territoires, et à la démocratie culturelle au ministère de la Culture

Benjamin Abtan, Europe Prykhystok





Jean Benoît Dujol

« Je suis frappé par la singularité de cette association (les PEP) qui est au carrefour de plusieurs ambitions en termes d'engagement, de solidarité et de politique sociale. Il y a quelque chose qui relève d'une forme de synthèse de toute une série de valeurs auxquelles je suis très attaché, que j'essaie de faire vivre au sein de ma mission en tant que directeur général de la cohésion sociale, fonction que j'ai prise récemment. (...) Le point commun des domaines d'action de l'ensemble de la DGCS et des PEP, c'est cette question de la protection des personnes vulnérables. Il s'agit de pouvoir d'agir, d'éducation populaire et de mettre les gens en capacité de vivre leur vie et de construire un parcours cohérent. Ce serait impossible de ne pas faire référence au fondateur de l'association. (...) Léon Bourgeois qui avait fondé cette association. Il n'a pas inventé la solidarité, mais le solidarisme. (...) Nous ne sommes pas des individus atomisés. On se doit un certain nombre de choses parce qu'il y a une dépendance fondamentale dans la condition humaine et sociale. Cette responsabilité doit pouvoir s'exercer dans une politique de solidarité de protection des plus faibles. (...) C'est ce qu'il a mis en œuvre avec la création des PEP. Et c'est ce qui nous anime aujourd'hui, vous, aux PEP, et nous à la DGCS pour faire vivre ces politiques de solidarité ».



Noël corbin

« Plus j'entends ce qui est dit, plus je me dis qu'au ministère de la Culture, nous avons une place et des cartes à jouer ensemble avec vous, quel que soit le champ dans lequel vous intervenez. (...) Ce qui fonde notre action au ministère de la Culture, c'est qu'on est convaincus de l'importance de la culture dans la vie de chacun, que la culture est un fait humain. Je refuse de parler d'accès à la culture, parce que chaque être humain est un être de culture. C'est ce qui définit notre humanité avec une histoire, une mémoire, un parcours de vie, des rencontres. Avec parfois peu de rencontres avec le monde officiel de la culture, mais avec un bagage culturel. Et la volonté de cette délégation à la démocratie culturelle est justement de faire de la culture un droit de l'humain et d'utiliser la culture aussi dans la force qu'elle peut avoir pour ravauder les territoires, rapiécer les chaînes qui sont distendues, réparer les vivants et faire en sorte que chacun puisse se saisir de l'art pour mieux vivre et de la culture pour mieux vivre ensemble ».

Benjamin Abtan

« La majorité des enfants du pays (en Ukraine) étudient aujourd'hui chez eux, parce qu'il n'y a pas d'abri dans les écoles. Ça fait la troisième année d'affilée que ces enfants apprennent comme ça. Il y a des enfants qui ont peur, qui ont froid, il y a des personnes qui ont perdu des personnes au front. (...) Les maires nous on dit que les personnes qui en avaient le plus besoin étaient les enfants pour avoir un moment de répit, pour pouvoir souffler, pour qu'on leur ouvre les portes avant de retourner en Ukraine. (...) la fondation de France a calculé que dans les montants envoyés à l'Ukraine en soutien, civilement, il y avait plus de 95 % envoyés aux grandes organisations internationales Or, dans le cas de l'Ukraine, (...) l'État reste totalement fonctionnel. L'État central, les collectivités locales, dans une très forte articulation avec la société civile. Les grandes organisations internationales sont assez peu habituées à travailler avec les collectivités locales et les associations locales ainsi qu'avec les réseaux. Parce qu'habituellement, ça n'existe pas. (...) Pour avoir un impact en Ukraine, il est important, à mon sens, de travailler avec celles et ceux qui sont sur le terrain, qui sont bien coordonnées entre elles, les collectivités locales, les associations. (...) C'est pour ça qu'en ayant organisé la venue de 3 régions différentes d'Ukraine vers le centre et dans une quinzaine de localités ici, dont plus d'une dizaine par les PEP, il y a quelque chose de véritablement innovant ».

Signature de la convention Pluriannuelle d'objectifs avec le ministère de la Culture

Dominique Gillot

« Un partenariat assez récent, mais un partenariat déjà solide. Les PEP sont engagées dans des actions culturelles d'émancipation et de participation ».

Noël Corbin « Vous avez été actifs cet été pour les propositions pour l'Été culturel. On est très fiers d'être partenaires d'une aussi belle, aussi ancienne et aussi noble fédération ».





■ 2º table ronde La Solidarité en actes

Avec Guillaume Goarre, Directeur territorial Pays Basque au sein des PEP 64

Marie Putod Joubert, Directrice du centre du Ventouzet, PEP 48



François Saltiel

« On va maintenant parler de 2 exemples de terrain. (...) Vous allez pouvoir nous parler de votre projet, votre action, votre quotidien, votre travail et de comment vous mettez votre solidarité en actes ».

Marie Putod Joubert

« Début avril, on nous a dit : «Dans 3 semaines, vous allez accueillir un dispositif école ouverte (avec 4 langues différentes sur 9 enfants). C'était un temps rapide, mais la crise du Covid nous avait appris à être réactifs. (...) J'aimerais faire un petit cri d'engagement sur l'animation. Animatrice, c'est mon métier, même si ma profession est directrice établissement. On a valorisé des apprentissages hors temps scolaire, notamment sur le jeu libre, le jeu en forêt, le jeu collectif, le jeu de coopération, quand nos secteurs ont tendance à vendre des listes d'activités faites par des prestataires extérieurs, sur un temps donné ».

Guillaume Goarre

« Ce dispositif de reconnaissance des acquis d'expérience permet à des adultes accueillis en ESAT ou des jeunes accueillis en IM-Pro de faire valider les compétences dont ils disposent. Toute personne au sein de nos établissements a des compétences, ne serait-ce que la plus simple. Comment ça fonctionne ? Au niveau de l'asso, il y a un engagement associatif avec un projet associatif qui prévoit des projets d'établissement. (...) Toutes les équipes de moniteurs d'atelier et de chargés d'insertion sont formées à l'accompagnement à la RAE (reconnaissance des acquis de l'expérience). C'est la possibilité de donner un sens aux équipes d'ESAT qui nous reprochent un axe de productivité au niveau de l'ESAT. Refaire un temps individualisé avec des adultes pour leur permettre de les accompagner au passage de cette RAE ».

Marie Putod Joubert

« Je suis impressionnée du nombre de personnes qu'il y a dans cette salle. (...) Je me dis que je fais partie d'un grand collectif, et je ne me rendais pas compte à quel point. La notion d'engagement de tous les gens que j'ai rencontrés, que ça soit ici ou ailleurs, ce sont des gens qui croient en quelque chose. (...) Le réseau PEP, j'ai su que c'était de l'engagement. Je ne me rendais pas compte à quel point. On essaie, dans nos actions sur le terrain, que ça se traduise vraiment et que ça ne trahisse pas les valeurs portées par un réseau et par toutes les personnes qui sont là ».

Guillaume Goarre

« J'avais une bonne connaissance du réseau, mais à Pau (aux 1ères Journées Métiers), ça a été un bon déclic sur l'importance du réseau et sa diversité. Je suis directeur de deux ESAT, qui avaient assuré la partie restauration. En local, d'appartenir à un département ou une association où il y a 35 établissements et services découpés en territoire, on avait une difficulté d'appartenance ne serait-ce qu'à l'association. Et là, ils s'apercevaient qu'ils faisaient partie d'une fédération avec des bénévoles, des membres de conseil d'administration, des gestionnaires. Ça avait été une super réussite. On vient de valider un projet associatif avec un axe fort RSE RSO en se démarquant sur cet aspect-là, on pourrait avoir aussi l'attractivité sur l'aspect RH ».

François Saltiel

« C'est le moment de regarder une vidéo des enfants ukrainiens qui ont parlé de leur séjour. On en a parlé tout à l'heure avec Benjamin. Cette petite vidéo a été préparée sur ces enfants ukrainiens qui sont venus dans les différentes PEP ».





Thomas Aumaître. Directeur du centre du Cosse, PEP ADS

« Par rapport à d'autres séjours, c'est des séjours enrichissants, encore plus pour les acteurs du séjour, pour le personnel, pour les jeunes, pour tout le monde. C'est une belle expérience à vivre et à revivre, sous réserve qu'on arrive à collecter les fonds nécessaires. (...) ».

Christophe Boutier,

Directeur du centre Elie Monboisse, PEP 93

« Le but était de leur faire passer des vraies vacances où on fait le maximum pour qu'ils puissent oublier leur quotidien. Il semble que ca ait marché, vu la réaction des enfants. On est prêts à recommencer ».

Julien Piccolo, Directeur des PEP 53

« C'est les enfants ukrainiens qui ont transmis un savoir à nos enfants en colos apprenantes classiques ».

Pascal Matray, Vice Président PEP 39

« Nos équipes ont vécu ca comme un véritable sens. Voilà des enfants, on sait pourquoi ils viennent là, on sait dans quelles conditions ».

Michel Raoul,

Directeur opérationnel de PEP Découvertes

« Il y en a plein d'autres à aider, à sauver, à qui on peut offrir un peu de chaleur, des moments où ils pourront raccrocher des études, de la relation entre eux. Mais cela, c'est une question d'argent. On peut toujours lancer des collectes, mais aux PEP, on est nés de gens qui avaient le solidarisme en tête et qui ont lancé cette grande quête. (...) On parlait de la difficulté qu'on a à retrouver du militantisme. On est devenu des techniciens. (...) On a le moyen de réintégrer des gens à des choses concrètes, qui nous touchent profondément. Si on arrivait à lancer une grande action dans les écoles, très simple, dès la semaine prochaine. Ramener un euro à l'école. Je compte sur vous ».

François Saltiel

« On peut remercier également les PEP 28, PEP 75, PEP 83, PEP 50, PEP 81 et PEP Lor'Est pour leur participation à ce projet (...) Nous sommes ensemble depuis le début de l'après-midi pour ces différentes tables rondes à différentes échelles ».



Demain, on va faire une journée d'action.

- J'en profite. Il y a des parcours thématiques. Chacun d'entre eux a choisi des ateliers qui correspondent à leurs envies. Ils sont inscrits.
- Tout le monde a son parcours ?
- Vous êtes tous inscrits ?
- Toi, tu as ton parcours?

Retrouvez l'intégralité de la table ronde : https://youtu.be/LIUJnMYHXRY

9 novembre, 6 parcours thématiques et les 10 ans de la combinaison des comptes

Parcours 1

Accompagner la pleine participation de tous

Un parcours en trois temps, table ronde, séance de théâtre forum et atelier, pour questionner les pratiques et les postures, quels que soient les champs d'intervention, éducation, social, médico-social, vacances, culture, loisirs, rechercher les moyens d'action et au préalable, interroger les notions et leurs implications. Pouvoir d'agir, empowerment, émancipation, autodétermination, autonomie ... de quoi parle-t-on?



1. La participation, facile à dire, facile à faire ?

Une table ronde animée par **François Saltiel**, a croisé la diversité des expériences de participation menées au sein du réseau avec le point de vue d'experts pour identifier collectivement les dynamiques qui favorisent la pleine participation.

Deux grands témoins,

- Philippe Aubert, Association La rage d'exister, accompagné par Sylvain Valois,
- Pierre-Yves Guiheuneuf, Délégué général de l'ICPC (Institut de la concertation et de la participation citoyenne).

Des expériences de formation et de mise en œuvre d'actions, avec

- Brigitte Portal, formatrice, membre fondatrice des associations ANDA DPA (Association Nationale pour le Développement de l'Approche Développement du Pouvoir d'Agir) et de l'AIDPA (Association Internationale du Développement du Pouvoir d'Agir),
- Gilles Gaillard, Président des PEP 45,
- Linda Desmoulins, Directrice qualité, hygiène, sécurité, environnement Association GPA,
- Claire Saada, Responsable secteur éducatif et loisirs PEP 09.

Philippe Aubert

« Penser le risque pour la potentialité de chacune d'entre elles (personnes en situation de handicap) parce que l'autodétermination n'est pas une question uniquement individuelle». (...) « Il s'agit là d'une réelle révolution socioculturelle, participative et innovante qui demande de cesser de se concentrer sur les demandes, les besoins, les projets de vie afin de concevoir les conditions nécessaires à l'autodétermination ». (...) Nous avons une bataille politique et culturelle majeure pour restituer aux vivants leur importance dans la manière de rendre compte de nos existences. (...) Je crois profondément que le monde du handicap ne doit jamais s'isoler et se concevoir comme un monde à part. Je défendrai toujours une vision commune de la société ainsi qu'un refus d'appartenance exclusive ».

Pierre-Yves Guiheuneuf

« Cette participation est loin de concerner tous les citoyens. (...) Vous avez des catégories surreprésentées et des catégories sous représentées. Les personnes en situation de handicap comme le disait Philippe Aubert (...) mais il y a d'autres catégories, les personnes en situation de précarité, Vous avez une majorité d'hommes, de séniors, de CSP +, d'éducation élevée, et d'implication dans le domaine politique, associatif, syndical... Certains critiquent cet état de fait, en parlant de syndrome TLM, pour dire toujours les mêmes. (..) Dans beaucoup d'instances de participation, les femmes sont non seulement sous représentées mais sous écoutées. (...) La participation de tous, on en est loin. C'est un combat, un effort permanent ».

Brigitte Portal

« Sur la question du pouvoir d'agir, je vais revenir à un philosophe, Paul Ricoeur, que vous avez cité, se sentir capable à ses yeux et aux yeux des autres, est un enjeu de la condition humaine. (...) Paul Ricoeur va nous parler de la souffrance (...), elle n'est pas uniquement le fait d'une douleur physique ou d'une douleur mentale, mais la souffrance peut être également définie par une diminution, voire la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir de faire, qui peut être ressentie par la personne ou les personnes comme une atteinte à l'intégrité de soi, donc à sa dignité. (...) Je vous rejoins quand vous parlez de révolution socioculturelle. Moi je vais parler de changement de paradigme, pour que l'institution puisse se reconfigurer pour faire avec et soutenir les personnes ».

Gilles Gaillard

« J'ai souhaité que le projet associatif pour la période 2023-2025 soit fait en co-construction, avec toutes les parties prenantes (...) comment susciter la participation lorsque les personnes n'en ont pas l'habitude ? Pour construire notre projet, on allait s'appuyer sur les idées mais aussi sur les mots qui allaient sortir, de façon à ce que le projet soit bien le projet des gens, et non pas : on vous a consulté mais on garde notre vocabulaire. (...) L'important quand on veut développer le pouvoir d'agir c'est de se donner du temps et être souple dans ses réactions. La façon dont les personnes réagissent nous oblige ».

Claire Saada

« Ces femmes à l'origine ont décidé de se monter en association (Volonté de Femmes en Ariège) pour continuer cette dynamique. Notre rôle à nous, ça a été de les accompagner à s'organiser, notre rôle à nous, ce n'est que ça. On ne fait que ça pour l'instant : les accompagner et continuer à développer la confiance entre elles et nous. Leur montrer qu'on ne les dépossèdera pas de ça et qu'on va les accompagner. (...) en tant que professionnelle, j'apprends à ne plus faire et il m'arrive de dire, ma place n'est pas là, au milieu des personnes, et pour ne pas empêcher l'autodétermination. (...) Il m'arrive de dire je vais vous laisser, je suis à coté si vous avez besoin ».

Linda Desmoulins

« On s'est proposés de créer une commission composée d'ambassadeurs qui allaient être véritablement acteurs et non pas simplement observateurs de la démarche qualité. (...) On s'est rendu compte à quel point il était compliqué de faire participer les personnes, participer et non pas revendiquer. (...) Les premières réunions étaient beaucoup, le service ne se fait pas, on n'est pas entendus ; ça a permis de mieux comprendre comment s'organise l'accompagnement, les contraintes, les difficultés, d'identifier les leviers, ne pas revendiquer mais essayer de comprendre. Une fois qu'on a donné à des personnes le pouvoir d'agir, elles arrivent avec leurs propositions (...) comment en tant qu'institution est-on prêt à recevoir et à prendre en compte leur parole ? ».

Sylvain Valois et Philippe Aubert

« C'est une question de conviction, les choses sont déjà en train de changer. (...) Philippe parlait de la génération « vestiaire » ; parfois il suffit de laisser la place. Cela passe aussi par ce qu'on essaie de mettre en place avec Philippe dans des actions de formation et d'éducation, dès le départ, développer cette capacité à poser des choix ».

Pour conclure, s'il y avait trois choses à retenir, ce serait... quelques propositions des participants, intervenants et animateur :

- L'écoute des besoins mais en créant un environnement capacitant ;
- Qui pose la question ? la question ce n'est pas comment on participe, mais à quoi on participe ?
- Le travail sur l'environnement, comment on créé les conditions dans l'environnement pour que la personne puisse trouver a minima, les ressources pour répondre à ses besoins, voire choisir ses ressources et au mieux pouvoir créer ses ressources;
- L'importance du lien de confiance, de la prise de risque, du temps, du langage ;
- Osons le faire ;
- Éviter le regard qui nous contraint ;
- S'émanciper des injonctions ;
- Ne lâchez rien ;

Une action à plusieurs niveaux :

- 1. Subjectif/individuel;
- 2. Collectif (collectif de travail, gouvernance associative) : créer, concevoir des environnements capacitants ;
- 3. Social : quel projet de société ?

Retrouvez l'intégralité de la table ronde https://youtu.be/6157NKSRqD4

2. Donnons-nous le pouvoir d'agir!

■ Théâtre Forum

La séance de théâtre forum a ouvert un espace de réflexion collective sur le pouvoir d'agir et l'émancipation, la participation et l'accès aux droits, à partir de la présentation d'une saynète co-construite avec des acteurs du réseau PEP et la Compagnie CoTéAct. Celle-ci a mis en scène les difficultés des protagonistes, professionnels et bénévoles, à mettre en œuvre la participation au sein d'accompagnements individuels et de projets collectifs citoyens. Elle a mis en exergue les contradictions entre projet participatif, logiques de l'offre et du résultat, et questionné les postures des individus tout autant que les conditions d'exercice de leurs pratiques.





Plusieurs constats ont émergé par le jeu ...

- Le pouvoir d'agir ne se décrète pas ; « donner »
 le pouvoir d'agir, c'est revoir en profondeur l'ensemble des processus décisionnels et organisationnels.
- Le pouvoir d'agir des personnes accompagnées est étroitement lié au pouvoir d'agir des professionnels.
- Le pouvoir d'agir, c'est faire une place à la rencontre, c'est prendre du temps, c'est se faire confiance pour (re)donner confiance, c'est accepter une part de risque et d'échec.

... Et quelques pistes d'action possibles :

- Former tous les professionnels quel que soit le niveau d'action (management, accompagnement) en priorisant les cadres de direction pour qu'ils impulsent et soutiennent les démarches.
- Travailler sur les postures des professionnels et adapter l'environnement pour qu'il soit capacitant.
- Communiquer vis-à-vis des financeurs et des autorités de tarification: valoriser les démarches soutenant le pouvoir d'agir dans le cadre des évaluations internes/ externes.

3. Expérimentons des méthodes participatives

■ Un atelier, animé par Kaléido'Scop

Mettre en œuvre une logique participative nécessite de mobiliser des outils et méthodes contribuant à créer des espaces de dialogue et de co-construction, en choisissant les plus adaptés au projet. Les participants ont pu questionner et expérimenter la posture de facilitation de la participation, expérimenter un processus participatif et identifier les méthodes transposables dans les pratiques au sein des collectifs d'action.

Les pistes de réflexion et de travail des participants pour favoriser la posture spécifique de facilitation au sein des PEP :

Former les professionnels et les bénévoles

- Formation de tous les professionnels et écriture de la fiche mission du facilitateur.
- Former les professionnels au rôle de facilitateur.
- · Former les usagers.
- Former les administrateurs à cette fonction / posture.

Soutenir les méthodes participatives au sein des organisations

- · Définir une méthode.
- Développer des outils.
- Créer un référentiel pour guider le rôle des facilitateurs.

Introduire la fonction de facilitateur dans les organisations de travail

- Identifier une personne ressource / former la personne.
- Construire des équipes pluridisciplinaires bénéficiant d'outils de formation adaptés à la demande.
- Expliquer aux équipes en réunion de service le processus de facilitation.
- Des cellules d'écoute transverses avec un salarié dédié hors production.
- Créer une équipe de facilitateur dans les associations
- Instituer la fonction de facilitateur.

Adapter les outils de communication et les systèmes d'information

- Acheter un logiciel adapté à la participation.
- Rédiger un glossaire de sigles.
- Développer les versions en FALC pour mieux communiquer avec les usagers.
- Mettre à disposition un mur de libre expression.
- Réaliser un livret d'accueil du salarié unique transférable sur chaque association (valeurs – idées).

Faciliter le recours à des professionnels de la participation

- Identifier des volontaires partout en France.
- Faire intervenir un prestataire extérieur.
- Mettre en place un contrat cadre avec des professionnels de la participation pour soutenir les associations.

Mutualiser et partager les bonnes pratiques en la matière au sein du réseau PEP

- Faire remonter les expériences de terrain et mutualiser les projets à l'échelle nationale.
- Avoir une proposition fédérale de sujets à débattre dans le réseau.

Les 3 Enseignements du parcours

- 1. La participation ne se décrète pas, elle s'organise.
- 2. C'est une révolution socio-culturelle, un changement de paradigme qui interroge les postures et pratiques des professionnels, bénévoles, citoyens et le projet de société.
- **3. Des freins existent :** syndrome du "Toujours Les Mêmes", langages d'experts, système éducatif non participatif, sentiment de défiance des citoyens, conceptions différentes de la participation.

3 Pistes d'action

- 1. Travailler sur les conditions de la participation : environnement capacitant, prise de risque, notion de responsabilité, souplesse, temps long, rapport au pouvoir, légitimité de la parole des personnes.
- 2. Apprendre à se taire, à laisser faire, à lâcher prise.
- 3. Travailler la notion de peur liée à la rencontre.

3 Enjeux pour le prochain projet fédéral

1. Formation des professionnels/travail sur les représentations.

Travailler sur la qualité de vie au travail et le pouvoir d'agir des professionnels et des bénévoles.

- 2. Travailler sur les **gouvernances** (participation des personnes dans la gouvernance).
- 3. Etre force de proposition pour faire évoluer l'écosystème et contribuer à un projet de société renouvelé.



→ Retour au sommaire

Le off! Bar aux idées reçues





Parcours 2

Laïcité

Un parcours en trois temps d'ateliers, pour s'approprier ou se réapproprier le principe de laïcité et expérimenter son application dans les situations pouvant être rencontrées dans le cadre de l'exercice professionnel. Ces situations mettant en jeu le principe de laïcité ont été apportées par les participants au cours de l'atelier ou avaient été transmises au préalable par des acteurs du réseau PEP, au cours de la construction du parcours.

Les ateliers ont été animés par Stéphane Pouit, responsable de projet de formation au sein d'un centre de formation au travail social, accompagné de 10 étudiants, Stéphane Pouit développe également un module de formation intitulé Travail social, pluralisme et laïcité à destination des établissements sociaux et médico-sociaux.

Après « l'escape game de la laïcité » permettant d'aller à la découverte de l'historique, des textes de lois et des pères fondateurs et un quizz numérique pour tester leurs connaissances, les participants ont éprouvé la nécessité de prendre le temps de la déconstruction, de l'élaboration et de la production d'analyse pour répondre aux situations.

Les exemples supports du travail de l'atelier couvraient la diversité de nos champs d'action : adultes à mobilité réduite accueillis en établissements médico-sociaux, jeunes en colonie de vacances, personne en Ehpad demandant à exercer les rites religieux (messe, prières...), souhait d'un enfant en Maison d'Enfant à Caractère social de ne pas respecter les pratiques demandées par ses parents, organisation d'un repas dans le cadre d'un service de soutien à la parentalité...





A partir de ce travail collectif, une démarche d'analyse de celles-ci a pu être dégagée et partagée à partir de deux questions :

- De quoi avons-nous besoin pour comprendre cette situation?
- De quoi avons-nous besoin pour répondre à cette situation ?

Puis collectivement, les participants ont classé et hiérarchisé leurs réponses pour aboutir à la trame suivante :

- **1. Objectiver la situation :** Identification des éléments fondamentaux (les mots clés) de la situation rencontrée afin d'évacuer les représentations singulières.
- 2. Définir le cadre règlementaire d'application de laïcité à la situation à l'aide des points suivants :
 - Type de lieu et son cadre de référence (loi, règlement, charte),
 - Statut des acteurs « professionnels-usagers-bénévoles » ; « adultes-enfants »,
 - Objectifs et mission éducative de l'établissement ou service.
- 3. Catégoriser le caractère des échanges au sein de la situation
 - Echelle d'intensité, forme de la demande (imposition-discussion),
 - Echelle de quantité, qui formule la demande (individuelle-groupe),
 - Echelle de fréquence, y a-t-il une répétition des faits ? Notamment en cas d'atteinte au cadre,
 - Effets collatéraux, impact de la situation sur l'accompagnement de groupe.
- 4. Produire une analyse collective en équipe et accepter la diversité des sens pour les protagonistes.
- 5. Produire des hypothèses d'actions : recherche d'un maximum de concertation avec la personne accompagnée.

Les 3 Enseignements du parcours

- 1. Nous sommes garants des principes et lois républicains.
- 2. Chaque situation est unique et requiert une analyse et un traitement en propre.
- 3. Il faut s'extraire de ses représentations liées aux constructions identitaires individuelles, que l'on soit professionnel ou bénévole.

3 Pistes d'action

- **1. Produire un outil méthodologique** d'analyse et de prise de décision pour l'action (idée d'un arbre décisionnel).
- 2. Mettre en place des formations et espaces de dialogue d'intelligence collective, partant de situations de terrains.
- 3. Penser l'accueil des nouveaux professionnels pour une acculturation/ outiller et mobiliser les usagers/promouvoir les échanges entre équipes.

- 3 Enjeux pour le prochain projet fédéral
- 1. Favoriser et développer les espaces de dialogue transversaux.
- 2. Outiller les équipes pour faciliter l'analyse et la concrétisation des situations. Idem sur le traitement des dites situations.
- **3. Permettre la co-construction d'un cadre collectif** (usager/professionnel et bénévoles).

Parcours 3

Professionnels et bénévoles : quelles complémentarités dans l'action ?

La complémentarité et la coopération bénévole/professionnel est un caractère distinctif des PEP, le bénévolat politique étant plus marqué que le bénévolat d'action qui apparaît diffus et peu visible. Celui-ci est pourtant aujourd'hui un levier important pour développer l'engagement au sein des PEP. Le bénévolat contribue à la valeur sociale du projet associatif et ainsi au sens de l'action, partagé par tous dans un objectif commun.

Comment identifier les apports et les rôles de chacun au sein des actions ? Comment valoriser les compétences des bénévoles et l'engagement des salariés, réciproquement ? L'engagement bénévole peut-il apporter une dimension professionnelle à nos actions ?

Un parcours en 4 temps, 3 ateliers et un table-ronde, matérialisé par une Fresque de la complémentarité et de la collaboration dans l'action, où les participants ont inscrit tout au long de la journée, les apports et réflexions des ateliers et de la table ronde.





1. Racontez-moi la complémentarité!

■ Atelier

Comment s'opèrent les coopérations bénévoles/salariés dans le réseau ? Des acteurs PEP ont présenté leurs initiatives pour les partager, échanger et s'approprier les enjeux à travers des jeux de saynètes :

- Michel Bonnery, ancien salarié PEP 11 dans la protection de l'enfance, aujourd'hui vice-président de l'association sur le secteur PEVLC. Il a présenté son parcours en partageant son retour d'expérience en tant que salarié complémentaire d'un élu et en tant qu'élu complémentaire des salariés.
- Rodolphe Hostettler, directeur du centre de vacances des PEP 40 et Jean Luc Lemoine, administrateur des PEP 40, ont présenté l'émergence du dispositif Pôle ressource linguistique (PRL) qui repose sur un pilotage salarié et une mise en œuvre d'actions par des bénévoles.
- PEP 44-49 : Dominique Fauvel est administratrice et bénévole de terrain aux PEP Atlantique-Anjou. Avec Natacha Leguy, Coordinatrice du service Médiation Scolaire, elles mettent en œuvre des actions à destination des enfants et des jeunes des bidonvilles de Loire Atlantique. Leur retour d'expérience illustre les difficultés à "recruter" des bénévoles mais la nécessité de s'appuyer sur ce bénévolat de terrain pour mener à bien les actions du service de médiation scolaire.
- Benoît Haeberle, directeur général des PEP Alsace, présente "Be Connect", une plateforme numérique permettant aux services et établissements PEP Alsace de publier des offres de bénévolat à destination des salariés des autres services et établissements. Be Connect permet de créer une synergie au sein des équipes, de développer un sentiment d'appartenance à l'association et de soutenir les actions de ceux qui "postent" ces annonces. Cette plateforme a été développée grâce à un mécénat de compétence Orange.

- François Canivenc, président des PEP 81, présente le développement du Service Civique au sein de son association avec deux jeunes volontaires présentant leurs missions et parcours. Elles partagent leur vécu et expliquent ce que l'engagement aux PEP 81 leur apporte personnellement.
- Valérie Bauduin, directrice générale des PEP Solidaires 82 est aussi mentor au sein de sa propre association. Elle présente l'émergence du projet mentorat et fait un retour d'expérience sur cette double casquette.





2. Quelle surprise! Rapport d'étonnement par des grands témoins

■ Table ronde

Dans quel paysage de l'engagement et du bénévolat s'inscrivent les actions PEP ? Quelles sont aujourd'hui les attentes des bénévoles et des professionnels ? Quels sont les liens qui les animent, les freins qui les empêchent d'avancer ensemble ? Quels sont les parcours possibles pour les uns et les autres ? Comment favoriser le développement du bénévolat d'action dans une organisation où le bénévolat est essentiellement politique et où l'action est professionnelle ?



Une table ronde animée par Martine Salomé, présidente de Solidarité Guadeloupéenne en Mouvement et administratrice fédérale, avec :

- Sandrine Cortessis, Senior Researcher dans un champ de recherche et développement de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP),
- Clément Marragou, bénévole, Président de Délégation départementale de la Croix Rouge 34.

Clément Marragou

« Je crois que ce qui vous anime, vous les bénévoles comme les salariés des PEP, c'est le volontariat. C'est finalement cette envie militante de faire au sein d'une structure, en étant salarié ou bénévole ».

Sandrine Cortessis

« La notion de don et contre don est très importante. Le contre don n'est pas toujours quelque chose de monétaire, on a pas mal parlé de reconnaissance ce matin. (...) L'une des pistes serait de bien réfléchir au parcours. Si on fait venir des bénévoles, c'est pour leur proposer quoi ? ».

Martine Salomé

« C'est le bénévolat qui va rendre nos associations vivantes. Et qui va continuer à permettre à nos associations d'avoir du sens et de définir le sens de leurs actions ».

Synthèse des échanges

Les échanges mettent en lumière les difficultés que nous avons à choisir le vocabulaire lorsqu'il s'agit de bénévolat : "le recrutement de bénévole" fait écho à un processus d'engagement similaire à celui du monde du travail, alors que le bénévolat doit pouvoir se dissocier du monde de travail en ce qu'il ne "bride" pas les personnes sur leurs compétences, parcours, permis de conduire, etc. Il convient de démontrer que le bénévolat est justement un moyen de s'émanciper, de se prémunir du "être" ou "ne pas être", qui peuvent tout de même s'appuyer aussi bien sur l'envie d'agir que sur des compétences mises au service du projet.

En parallèle, le bénévole ne doit pas être considéré comme une variable d'ajustement pour pallier un manque de salariés dans l'action. Le terrain doit pouvoir s'enrichir de chaque personne qui participe à l'action, quel que soit son statut, et dans un équilibre sain pour le fonctionnement et pour les personnes. Cet équilibre doit pouvoir s'appuyer sur le rapport de la personne à son engagement : que cherche-t-elle ? Qu'amène-t-elle ?

On note que la frontière entre bénévolat et travail est parfois complexe car les personnes qui s'engagent se réunissent autour des valeurs du volontariat. Les associations doivent contribuer à l'émergence de parcours volontaires qui doivent permettre, pourquoi pas, de permettre aux jeunes de se retrouver entre pairs dans leurs engagements bénévoles.

Retrouvez l'intégralité de la table ronde : https://youtu.be/mBxgnooH6Zs



3. Passons à l'action : vos missions

■ Atelier

A partir de la production en petits groupes de fiches missions sur des projets concrets, les participants ont identifié le rôle, la place et les responsabilités de chacun, les questionnements soulevés, les difficultés organisationnelles.

4. Passons à l'action : vos ressources

■ Atelier

A partir d'une analyse de leurs propres attentes en tant que salariés ou bénévoles, les participants ont identifié ensemble les éléments recherchés par chacun pour atteindre la complémentarité et les moyens nécessaires pour garantir cette complémentarité (outils, gouvernance, posture, conseils...).



La fresque de la complémentarité et de la collaboration dans l'action réalisée à partir des travaux des ateliers

Besoins

- Faire équipe : fiabilité, constance de l'engagement
- Parler d'une même voix : partage des valeurs PEP (l'institutionnaliser)

Se compléter ; s'apporter réciproquement

La vitalité d'une association repose sur la présence active de bénévoles. Sinon, elle n'est qu'une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Comment mettre en place un réseau de bénévoles de proximité ?

Pourquoi ne pas prévoir, outre des formations, une analyse des pratiques pour les bénévoles ? Don contre don, plaisir

Une association a besoin de cultiver une écoute de ses bénéficiaires. Il est nécessaire qu'elle les accompagne dans leurs initiatives.

Certitude de l'adhésion des bénévoles aux valeurs de l'association. Être en capacité de pouvoir accueillir les bénévoles sur des temps où ils ont véritablement une place et des sujets à traiter. Co-évaluer les acteurs.

Renouveler les équipes d'administrateurs. Etoffer les équipes de bénévoles.

Maillage entre les instances décisionnaires et les salariés.

Formation des bénévoles

Des exemples de fonctionnement

Commissions
 « salariés- bénévoles »

 Valorisation des acquis de l'expérience

Exemples de cadres

- Mentor
- Bénévole
- « Administrateur salarié »

Postures

Le bénévole apporte des compétences et du temps

Le débat aurait gagné en clarté si nous étions plus précis sur les différents types de bénévolat

Complémentarité (équivalence ?) de formes d'engagement Qualification du salarié

Implication

du bénévole

Valorisé Valorisant (conscience de...}

Conseils

Créer un duo de référents (1 bénévole, 1 salaré) qui accompagne l'ensemble des bénévoles

Changer de modèle d'engagement en passant de l'adminisIraieur-bènèvole à celui de bénévole pas forcément administrateur

> Faciliter le rôle d'alerte sociale des bénévoles

Définir au préalable les limites entre le bénévolat et le salariat

Place et rôle de l'usager et de la famille dans un réseau constitué de salariés et de bénévoles. Travail et réflexion à mener sur ses interactions

L'écoute, l'échange

Question du statut du bénévole / salarié. Définition PEP. Limites juridiques par rapport au travail dissimulé.

Valorisation réciproque des compétences et des connaissances

Outils

Commission de travail alliant salariés et bénévoles, sans oublier les familles

Etablir et co-signer avec chaque bénévole une convention de bénévolat, Engagement réciproque associatior/bénévole

Besoin d'exemples de conventions et de contrats. Exemples de formations proposées.

L'articulation des actions entre bénévoles et salariés passe par la gouvernance associative.

Pourquoi ne pas créer un référentiel de la gouvernance associative ?

Contrat/convention de bénévolat

Réaliser une fiche-mission bénévole qui permet de définir tous les champs d'action possibles pour le bénévole.

> Partager des outils existants

Engagements mutuels

Trouver le juste équilibre

II faut un contrat d'engagement

1+1=3

Le bénévole doit trouver des bénéfices (formation, etc.)

Les 3 Enseignements du parcours

1. L'engagement :

- L'association crée du lien (lien social et fierté d'appartenance).
- L'engagement repose sur les compétences ou simplement la volonté d'agir, le partage de valeurs.
- L'action sert l'épanouissement personnel : don, contre don, plaisir/ expérimenter/développer des compétences.
- 2. Diversité territoriale et associative des fonctionnements, des projets et des coopérations bénévoles/salariés.

3. Relation salariés-bénévoles :

 Manque de lisibilité pour les bénévoles et difficulté d'équilibrer l'engagement pro/bénévole: importance du cadre pour sécuriser l'action formalisée, nécessité de délimiter les périmètres, les missions: interconnaissance à développer. L'action permet la rencontre, bénévoles, salariés et usagers, et favorise la réciprocité.

3 Pistes d'action concrètes

- 1. Créer des outils : guide d'accueil du bénévole, charte d'engagement réciproque, conventions.
- Identifier et valoriser les actions déjà existantes et des typologies de bénévolat.
- 3. Mettre en place des référents bénévoles qui coordonneraient des projets de bénévoles et des équipes mixtes avec missions et périmètres précis.

3 Enjeux pour le prochain projet fédéral

1. Construire une identité PEP dans la complémentarité bénévoles/salariés

- Mettre en avant les valeurs communes et l'engagement réciproque salariés/bénévoles.
- Développer une communication multi-secteur sur les PEP, source de bénévolat.
- Développer les compétences de chacun au service du projet sans se limiter au statut.

2. Définir, développer et valoriser l'engagement bénévole :

- Favoriser l'engagement bénévole à tous âges en conduisant une réflexion fédérale "qu'est-ce qu'être bénévole ?" (se prémunir des clivages bénévoles élus/bénévoles terrain").
- Permettre aux personnes, (y compris les bénéficiaires) d'exprimer leur engagement dans l'action de manière structurée, les accompagner dans leur parcours d'engagement.

3. Clarifier et sécuriser le cadre de la coopération salarié/bénévole

- Définir la responsabilité juridique de chacun et le cadre réglementaire.
- Se prémunir des dérives du monde du travail, se recentrer sur le plaisir, le don et le contre-don.

Le off! Le réseau social physique



Le off! S'inscrire sur le forum ouvert



Parcours 4

Les PEP, partenaires ou prestataires des politiques publiques ?

C'est en défendant des valeurs et une vision de la société à travers leur plaidoyer mais également par la mise en œuvre d'actions sur les territoires que les PEP se constituent en véritable Mouvement de transformation sociale. Cependant, l'évolution du processus de production des politiques publiques (mise en concurrence des acteurs via notamment le recours aux appels à projets, besoins sociaux croissants, baisse des financements, ...) peut sembler fragiliser le positionnement des PEP comme véritables partenaires de la puissance publique.

Comment se positionner vis-à-vis des acteurs institutionnels pour être force de proposition et d'innovation sur les territoires et contribuer à co-construire les politiques publiques locales et nationales ?

Trois ateliers et une table ronde pour interroger nos pratiques, confronter notre quotidien à des initiatives existantes dans le réseau PEP et identifier les leviers d'une dynamique partenariale renouvelée.

1. Les PEP partenaires ou prestataires ? On se déplace pour en parler, on en parle en se déplaçant! Débat mouvant

Un débat mouvant pour réfléchir ensemble à ces questions et se positionner, au sens propre et figuré, sur ces enjeux, animé par Antoine Janbon, responsable des publications et productions audiovisuelles à l'UNIOPSS, à partir de 4 questions :

- Considérez-vous les PEP comme des partenaires ou des prestataires ?
- Vos interlocuteurs, en dehors du réseau, vous considèrentils comme des partenaires ou des prestataires des politiques publiques ?
- Avez-vous le sentiment de défendre les valeurs des PEP dans la conduite des projets que vous mettez en œuvre en lien avec des partenaires publics ?
- La place des PEP et des associations vis-à-vis des partenaires institutionnels a-t-elle été confortée au cours des dernières années ?

Enseignements / Constats

- Les associations portent les valeurs et les besoins des populations auprès des pouvoirs publics.
- Il n'y a pas d'opposition systématique entre le statut de partenaire et de prestataire des politiques publiques : le point d'équilibre entre les deux notions varie en fonction du projet considéré.
- Le recours croissant aux appels à projets ne permet pas de développer de manière pérenne des projets structurants.
- Malgré la montée en puissance d'une logique concurrentielle et d'attentes croissantes de la part des pouvoirs publics ou des usagers, les membres du réseau ont le sentiment que leurs associations peuvent s'affirmer en tant que partenaires des politiques publiques.

Enjeux / défis

- En ce qui concerne la question de l'évaluation, la nécessaire traçabilité de l'action ne doit pas mener à la prescription de son contenu.
 - (garder une marge de manœuvre pour prise d'initiative)
- La méthode d'évaluation doit garantir un droit à l'erreur au risque de brider la prise d'initiative.
- (ré)installer la confiance dans les échanges avec les pouvoirs publics.

Propositions / pistes

- Changer le cadre réglementaire régissant les interactions entre les associations et les pouvoirs publics pour reconnaître la capacité d'innovation des associations (quitte à leur donner une place distincte du privé classique).
- Renforcer la fonction de plaidoyer des PEP,
 à la fois pour porter les valeurs et l'expertise innovante du secteur associatif.
- Tendre vers des contractualisations plus équilibrées.

2. Un véritable partenaire, ça ressemble à quoi?

■ Atelier

Les PEP s'affirment au quotidien au sein des territoires comme un acteur majeur et inventif des politiques publiques. Emilie Lévi, responsable « Domaine Education et Loisirs » au sein des PEP de la Loire et Laura Soyer, cheffe de projets Recherche et développement au sein des PEP Atlantique-Anjou, présentent leur expérience de projets initiés et portés par leur association auprès des partenaires locaux : l'accès aux services civiques des personnes en situation de handicap pour les PEP 42 et la structuration d'un service enfance jeunesse parentalité, avec une approche globale pour les PEP Atlantique Anjou.





Enseignements / Constats

- La qualité du partenariat dépend souvent des interlocuteurs associés à un projet et des relations interpersonnelles nouées lors des différentes phases d'élaboration (confiance établie ou non).
- Le caractère personnalisé du contact peut faciliter la réalisation des projets mais aussi représenter un risque lorsqu'un seul acteur du réseau est identifié.
- L'apparition dans le réseau PEP de fonctions
 « recherche & développement » est révélatrice d'une
 évolution de la manière de mettre en œuvre les
 politiques publiques, mais également des réponses
 apportées par les associations à cette évolution.

Enjeux / défis

- Les charges administratives ou la complexité/ diversité des formes juridiques contractualisant les projets (DSP, SIEG, marchés publics, etc.) constitue souvent un obstacle à la pérennisation des bonnes initiatives
- Connaître les autres acteurs associatifs présents sur le territoire et prévoir un temps régulier d'échanges de bonnes pratiques peut permettre de mutualiser les ressources humaines, financières ou logistiques : croiser certaines fonctions support, bénéficier d'une mise à disposition de locaux, identifier les personnes compétentes sur le territoire en fonction de la nature du projet.

Propositions / pistes

- Développer les outils pédagogiques explicitant les valeurs, le champ d'activité et le fonctionnement des PEP auprès des pouvoirs publics et, plus généralement, le fonctionnement propre aux acteurs associatifs.
- L'élaboration de plaidoyers à destination des acteurs du territoire peut faciliter la réalisation de projets initiés par les associations des PEP et leurs établissements (démarche proactive en amont de la décision publique).
- Les associations doivent être en capacité de conserver leur autonomie par rapport aux acteurs publics si leurs membres estiment que les conditions ne sont pas réunies pour en assurer une réalisation satisfaisante, au regard de différents critères : viabilité financière, cohérence avec les valeurs promues par l'association, ressources humaines suffisantes.

3. La bonne recette PEP pour un partenariat équilibré

■ Atelier

Un travail en sous-groupes à partir d'une mise en situation pour identifier collectivement les ingrédients d'un partenariat constructif permettant de s'affirmer comme acteur des politiques publiques et comme moteur d'une société inclusive : qu'est-ce qui peut me permettre de positionner mon association comme véritable partenaire des politiques publiques ?

Enseignements / Constats

- Nécessité de passer par un diagnostic pour vérifier la plus-value des PEP et leur capacité à intervenir.
- Un contexte de concurrence accrue entre opérateurs associatifs.
- Les PEP vont souvent plus loin que les acteurs publics dans le décloisonnement des activités et des partenariats (y compris financiers).

Enjeux / défis

- Être reconnu par les acteurs publics comme un acteur incontournable.
- Trouver des leviers pour pérenniser et diversifier les revenus permettant de mettre en œuvre de nouveaux projets.
- Garder voire développer la capacité d'adaptation de nos associations.

Propositions / pistes

- Affirmer les PEP comme une « association de généralistes amenés à intervenir sur l'universel, dans l'ensemble des temps de vie des personnes ».
- Rester force de proposition malgré la mise en concurrence des acteurs.
- Mutualiser les outils liés à l'innovation au niveau du réseau PEP (ex : pool d'expertise, banque de projets avec un annuaire des partenaires en fonction des thématiques abordées dans les projets).
- Se faire connaître et faire connaître nos savoir-faire et expertises à l'échelon local, territorial et national.

4. Partenaire particulier cherche puissance publique particulière

Un table ronde animée par Antoine Janbon, avec **Dominique Ducroc-Accaoui**, conseillère en politiques familiales et sociales à la CNAF, **Guillaume Balas**, délégué général de la Fédération ENVIE, **Giacomo Sarti**, responsable du secteur Welfare du centre de formation professionnelle CEFAL, Emilie Romagne à Bologne, **Jean Baptiste Clerico**, directeur Général des Céméa et **Caroline Maury**, directrice générale adjointe du Pôle Attractivité de la Communauté de communes de la Haute Vallée de l'Hérault (CCVH).



Antoine Janbon

« Ce n'est pas tous les jours que l'on organise des débats mêlant pouvoirs publics et acteurs associatifs (comme aujourd'hui). Est-ce qu'il n'y a pas besoin de créer des espaces de dialogue ? ».

Dominique Ducroc Accaoui

« Pour nous, un réseau qui revendique haut et fort ses valeurs, et ça a été le cas dans les sous-groupes auxquels j'ai participé, c'est ce qui parle à la puissance publique. Une puissance publique va chercher un dialogue avec des interlocuteurs qui partagent ses valeurs. (...) On n'a pas été obligé d'aller chercher ni convaincre la Fédération des PEP. Ils étaient présents avant que nous lancions ces dynamiques nationales, notamment dans le cadre de l'étude que vous avez conduite autour des loisirs choisis. Nous avons été invités par la Fédération générale des PEP à suivre les travaux autour des loisirs choisis, ce que nous avons fait. (...) La force des PEP, c'est d'accompagner l'expression des personnes dans une inconditionnalité de leur accès au droit. C'est ce qui nous a intéressés et poussés. Nous avons évolué et mis en place beaucoup de dispositifs. Ce qui a été décisif avec les PEP, c'est qu'on aurait pu trouver des voies pour s'ajuster ou spécialiser certaines structures dans une prise en charge un peu plus poussée avec des personnes plus lourdement handicapées, etc., et en fait, la Fédération générale des PEP nous a clairement soutenus et a été plutôt ferme là-dessus sur l'inconditionnalité de l'accueil. Le réseau associatif est en réalité très puissant aux côtés des puissances publiques. Par ses arguments, il arrive à nous permettre de rester dans la ligne que l'on veut suivre ».

Caroline Maury

« Quand on va avoir des coopérations avec les associations au niveau local, c'est parce qu'elles partagent un projet pour le territoire, une ambition et des valeurs pour le territoire. (...) Quand on rencontre une association qui a son projet ancré sur le territoire, on peut commencer à discuter sur les bases des problèmes qui se posent à nous au quotidien. (...) Si une des deux n'a pas un projet porté et solide, on va être sur une stratégie «attrape-tout». On va profiter d'une opportunité sans savoir dans quelle orientation on la raccroche. C'est un peu le système des appels à projets. (...) Avec les les PEP 34 (...) on parle projet régulièrement (...) on s'est rendu compte qu'ils avaient dans leur IME une piscine qui est un investissement important (...) de notre coté, la communauté de communes n'a pas de piscine (...) I'IME n'est pas une maison posée sur un territoire. C'est un acteur du territoire (...) ».

Jean Baptiste Clérico

« La mise en œuvre des projets associatifs des grandes fédérations et des grands mouvements d'éducation populaire se base sur le fait qu'il y a eu une reconnaissance et un intérêt général. J'attends des collectivités, que ce soient des collectivités de l'État ou des collectivités locales, qu'elles définissent ce qu'elles entendent de l'intérêt général. On n'a pas à accompagner de la même manière un projet qui va défendre l'intérêt général et l'intérêt particulier. (...) C'est quelque chose que j'ai envie de travailler, y compris pour qu'on puisse définir ensemble quel est l'intérêt général et comment on peut fonctionner ? C'est un peu moins vrai au niveau des relations à l'État, mais ça peut l'être un peu plus dans des collectivités locales (...) c'est une difficulté de la puissance publique, y compris de la CAF, qui va venir nous obliger à penser par dispositif et non plus par projet. Quand on est dans une association et qu'on a envie de travailler sur un projet, quand on regarde comment on peut le financer, on ne trouve pas, et du coup on sort du projet, on le détricote, et on pense dispositif au lieu du projet ».

Guillaume Balas

« On est dans un moment de transition écologique. Les pouvoirs publics, au niveau étatique, mais aussi au niveau local, doivent mettre en place des dispositifs. Le rapport à des associations particulières comme les nôtres qui ont des activités industrielles de long terme, ça ne colle plus vraiment parce qu'il y a cette notion d'appel à projets sur le court terme. Ça n'a aucun sens, notamment si vous êtes sur une réflexion de transition écologique et de transition globale. Il n'y a pas de transition écologique s'il n'y a pas de transition sociale. (...) Attention, ne refaisons pas la même bêtise que l'économie linéaire, c'est-à-dire d'opposer la performance et le social. C'est un accompagnement qui va se compter en dizaines d'années plutôt qu'en trois ans. Il y a une véritable difficulté liée au portage des projets dans les territoires, c'est-à-dire : est-ce que le projet a été élaboré de manière assez solide et peut être assez pérenne dans le temps, pour que nous puissions nous projeter. (...) On doit pouvoir donner aux collectivités les moyens de contractualiser sur le long terme. C'est ça, la question fondamentale. On se heurte à des questions juridiques au niveau européen ».

Giacomo Sarti

« Trois grandes institutions européennes ont pris position récemment pour affirmer l'importance de l'économie sociale ; l'OIT, l'OCDE et l'Union européenne. (...) Pour la 1ère fois, l'Europe a mis au centre des débats l'économie sociale. C'est quelque chose qui n'est jamais arrivé auparavant. (...) l'ai assisté au lancement du manifeste pour l'économie sociale à Bologne, une première tentative pour traduire localement les lignes directrices de l'Europe.

L'Italie a connu une réforme du Tiers secteur qui a permis de mieux règlementer pour l'attribution de services d'intérêt général et autorisant à ne pas lancer des appels d'offres. (...) La réforme établit un nouveau modèle de collaboration et découle de la nécessité de reconnaitre les organisations italiennes sans but lucratif qui s'engagent à reconnaitre le bien commun et soutenir la communauté. Des lois qui vont consentir à faire des négociations et des co constructions de parcours. Le système public de l'économie sociale doit être défini par l'intérêt général, l'intérêt de la communauté ».

Les 3 Enseignements du parcours

- 1. Montée en puissance d'une **logique concurrentielle** entre différents acteurs (moindres marges de manœuvre).
- 2. Les acteurs PEP estiment qu'ils parviennent à concilier leurs valeurs avec la conduite des projets sur les territoires (point de vigilance la qualité du partenariat souvent dépendante des interlocuteurs et de relations interpersonnelles, c'est un risque).
- **3. La qualité du diagnostic et de l'évaluation** sont des éléments de réussite de la conduite d'un projet et les moyens d'embarquer les partenaires sur les orientations politiques partagés (avocats convaincus de son bien-fondé).

3 Enjeux pour le prochain projet fédéral

- Contribuer à co-construire une définition partagée de l'intérêt général. Acculturer les pouvoirs publics à nos valeurs et notre fonctionnement au-delà des cycles électoraux changeants.
- 2. Rester force de proposition pour porter nos valeurs et rappeler aux pouvoirs publics le sens de leur action envers les personnes : sortir des financements par dispositifs ou ligne budgétaire pour penser collectivement des projets.
- 3. Militer pour changer le mode de collaboration entre acteurs associatifs et décideurs publics dans la commande publique et les appels à projets.

3 Pistes d'action

- Identifier et renforcer la visibilité à l'externe et au sein de notre réseau de la déclinaison de nos valeurs dans nos activités (banque projets, annuaire de partenaires...,
- 2. Partager des projets et mutualiser des ressources avec les autres acteurs associatifs.
- 3. Pérenniser les bonnes initiatives face à des charges administratives ou une complexité de formes juridiques (contractualiser les projets).

Retrouvez l'intégralité de la table ronde https://youtu.be/cqVVFQlcspA

Parcours 5

Culture et appartenance au réseau PEP Vers une marque employeur PEP

Deux ateliers et une table ronde sur les problématiques d'attractivité, de recrutement et de fidélisation des équipes dans un contexte post crise sanitaire où l'évolution du rapport aux autres et au travail s'est accentuée, les pratiques se sont transformées et de nouveaux métiers apparaissent. Alors que le réseau PEP est particulièrement riche et divers, que tous les secteurs d'activité subissent les mêmes problématiques RH: comment recruter autrement? comment fidéliser les équipes alors que nos métiers sont à la fois des métiers en tension et en évolution?

1. La vision des PEP par les PEP

■ Atelier

Un atelier sous forme d'un world café, animé par Bernadette De Almeida, responsable de séjours individuels et collectifs – dispositifs éducation loisirs aux PEP CBFC, Matthieu Désarnaud directeur des PEP 09, à partir de 3 questions pour identifier collectivement les atouts et les spécificités du réseau PEP, co-construire une présentation succincte de celui-ci qui exprime le sens de l'action, les particularités et donne envie de rejoindre le réseau PEP.

1. Qu'est ce qui vous a attiré aux PEP?

- La présence de valeurs fortes (solidarité, entraide, partage, tolérance) et d'un projet. L'histoire ancienne de notre réseau.
- La présence d'un réseau fort. Le sens donné au travail.
- La diversité des actions : différents secteurs, action sociale, sens et projets, postes proposés, proximité, management des activités, diversité des métiers, des activités, des rencontres.
- Les conditions de travail : qualité du partenariat, dimension d'accompagnement, engagement auprès des publics, condition d'accompagnement dans les fonctions, implantation géographique, sens du travail, salaires et congés, autonomie, esprit d'équipe (aspect fédérateur), saisonnalité.

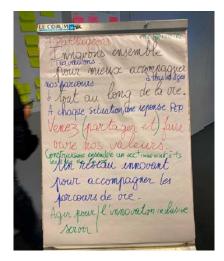


2. Qu'est-ce qui distingue, différencie les PEP?

- Les valeurs fondatrices, histoire, laïcité, non lucrativité, association, éducation populaire, humain, lien privilégié avec l'EN, Solidarité, globalité d'accompagnement.
- La variété d'actions : diversité des secteurs et des publics, articulation bénévole/salarié, convivialité, partage échange, bienveillance.
- Le réseau : soutien potentiel de l'ensemble du réseau PEP, partage d'expériences, entraide, fonctionnement en réseau départemental, régional, national, autonomie.

3. Quels sont les atouts des PEP?

- Le réseau : taille de notre réseau associatif, possibilité de mobiliser le réseau PEP, la Fédération qui porte les discours au plan national, diversité du réseau, échange de pratiques, travailler ensemble, réactivité, capacité d'adaptation, innovation et agilité, temps des rencontres, groupes de travail, thématiques transversales, reconnaissance nationale, capitalisation des projets.
- La mutualisation : outils mutualisés (PEP attitude, Face-PEP...), ressources et capacité à répondre aux besoins locaux, entraide, les nouveaux arrivants bénéficient du soutien du réseau, permettre les échanges, les conseils, sécurisation, complémentarité des ressources, capitaliser les ressources.
- Les parcours : diversité des parcours et présence sur l'ensemble du territoire, cohérence entre discours et actions, sentiment d'appartenance, se faire connaître et reconnaître.
- · Aller au-delà de l'inclusion.



Propositions de « Baseline » (plutôt le « slogan » ou la « signature »)

- Innovons (ou « partageons », ou « travaillons ») ensemble pour mieux accompagner (« nos parcours ») tout au long de la vie (ou « à tous les âges »).
- · À chaque situation une réponse PEP.
- Venez (« partager ») et faire vivre nos valeurs.
- Construisons ensemble un accompagnement innovant à tous les âges de la vie.
- Un réseau innovant pour accompagner les parcours de vie.
- Agir pour (ou « servir ») l'innovation inclusive.

2. Attractivité, fidélisation, « marque employeur », ici et ailleurs

Dans un contexte marqué par le manque d'attractivité des métiers du lien social et de l'accompagnement et par une évolution de ces métiers en tension, quelles sont les réflexions et actions, solutions existantes, dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire ? Quel est l'apport d'une stratégie de Marque Employeur ? Quelles réflexions et pistes de travail pour le réseau PEP ? Comment les structurer ?

Une table ronde animée par Aurelya Bilard, journaliste, avec Line bobi, Présidente de CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants et Acteurs de l'économie Sociale et Solidaire), Anne-Claire Devoge, Directrice de l'attractivité et de l'évolution des métiers HEXOPEE, Dorothée Bedok, Directrice Générale Adjointe de NEXEM, Romain Bendavid, Directeur de l'Expertise Corporate & Work Experience Département Opinion Ifop.

Pour ouvrir la table ronde, un fim présentant les actions menées au sein du réseau PEP, 8 acteurs du réseau prennent la parole sur la marque employeur et sur leurs initiatives : Steven Beurel, Directeur Général d'Enfance & Pluriel, Matthieu Desarnaud, Directeur des PEP 09, Jean-Michel Carlotti, Directeur Général des PEP 2B, Emilie De Vendt, Chargée de mission formation et accompagnement PEP 59, Stéphane Garcia, directeur adjoint en charge du SMS et Georgia Paulhe, DRH des PEP 64, Bernadette de Almeida, Responsable séjours individuels et collectifs des PEP CBFC, Estelle Bardet, Responsable Qualité des PEP 28; François Siebert, Directeur Général des PEP LOR'EST.

Retrouvez le film : https://youtu.be/bNci3r29Lsg



Aurélya Bilard

« Dans cette vidéo, (...) il y a plein de retours par rapport au bénéfice de la marque employeur : mieux se connaître, connaître à la fois les professionnels et les partenaires, donc l'écosystème, améliorer l'attractivité, améliorer les recrutements, définir ses valeurs et ses facteurs de différenciation. (...) Qu'est ce qu'une marque employeur et comment la travailler ? ».

Line Bobbi

« La marque employeur est l'enjeu majeur de beaucoup d'organisations. D'autant plus dans les contextes de crise. Il y a une cristallisation des questionnements autour de ces enjeux. La marque employeur va être ce qui est perceptible auprès du grand public, d'un point de vue extérieur, mais aussi auprès des institutions (...) (et le) deuxième niveau qui tient compte des pratiques en interne. Donc les éléments de cohérence entre, d'une part, ce que l'on souhaite développer dans son entreprise et ce que l'on développe effectivement. C'est les initiatives qui vous ont été diffusées en introduction. Et ce qui en est perceptible à l'extérieur. (...) Et inclure des éléments de contexte, de valeur et de vision de l'entreprise ou de l'organisation ».

Anne Claire Devoge

« Si on me pose la question de la marque employeur, je pense que ça va être de se démarquer. La logique employeur de l'éducation populaire était une logique intrinsèque à ces structures basées sur une logique de cooptation, d'accompagnement. On fabriquait du militant, on l'invitait, on l'accompagnait. On fabriquait un professionnel militant, puisqu'au départ, on était des militants bénévoles. C'est une première filiation historique, qui fait qu'on était un peu précurseur de cette marque employeur. La deuxième filiation, c'était qu'on ne faisait rien sans l'autre. Il y avait une autre chose très importante, cette marque du collectif. Pas cette marque au sens libéral du terme, mais cette fabrique en action dans l'agir. C'est une des baselines des PEP pour transformer la société. (...) Notre force, notre dimension importante qui nous situe par rapport à d'autres, c'est le faire avec. Ce n'est pas seulement faire pour, mais c'est faire avec nos salariés, nos bénévoles, et surtout avec les publics à qui on destine nos actions ».

Dorothée Bedok

« Il semble qu'il y ait une prise de conscience de la difficulté de ces métiers, du décrochage salarial depuis des décennies. Ce n'est pas un événement récent. Il a été mis à jour depuis la crise sanitaire, mais ça fait des années que nous décrochons. Nous avons fait des études pour soutenir notre demande auprès des pouvoirs publics. Notre salaire moyen est inférieur de 25 % aux salaires moyens en France. C'est considérable. Ce sont des métiers très valorisants et très utiles. 83 % des salariés se sentent utiles dans notre secteur. (...) Le projet employeur porte une forte volonté de parler des compétences et de pouvoir les valoriser. Un système de classification envoie des messages. On doit pouvoir dire aux salariés : « Voilà ce qu'on attend de vous et voilà les compétences mises en œuvre ». (...) On ne vient pas chez nous uniquement parce qu'on aime bien les vieux et les enfants, on vient parce qu'on a des compétences pour accompagner ces personnes-là. Ça nous semble indispensable pour pouvoir valoriser notre secteur et nos métiers. Pour que vous puissiez valoriser la marque employeur et vos associations, il faut arriver à réenchanter notre secteur ».

Romain Bendavid

« Dans ce contexte important de changements profonds dans le travail, l'enjeu de la marque employeur est plus large que des questions d'attractivité ou de fidélisation. C'est tout l'écosystème dans l'entreprise, son organisation et son management, qui est susceptible d'avoir une influence sur la marque employeur. Travailler sur la marque employeur, c'est reconnaître un retard de la culture managériale française, notamment par rapport à nos voisins britanniques ou allemands dans plusieurs domaines, (...) en matière de reconnaissance du travail au quotidien. (...) Je ne parle pas de rémunération, mais (...) de reconnaître le succès, d'autoriser le droit à l'erreur. Ce sont des perspectives d'évolution en interne qui ne sont toujours pas visibles ou adaptées aux aspirations individuelles. (...) Dans les attentes des jeunes, il y a cette notion d'hybrider, de pouvoir exercer différents types de métiers, qui est fondamentale ».

> Retrouvez l'intégralité de cette table ronde : Ihttps://youtu.be/Hk7qvZvDqhc

3. Comment faire ? Quelle stratégie RH pour les PEP ?

Sur tous les aspects évoqués lors des temps précédents (recrutement, accueil, fidélisation, équilibre des ressources humaines, évolution des attendus et des compétences..), les participants ont partagé un certain nombre de constats pour produire des propositions d'actions concrètes au service d'une stratégie RH, d'une « Marque Employeur PEP » et dégager des enjeux pour le prochain projet fédéral.

Les travaux se sont appuyés sur plusieurs scénarios, représentatifs de la diversité du réseau, selon l'activité de l'association (une association PEP avec les trois grands secteurs PEVLC PESP PSM2S ou spécialisée sur un seul secteur) ou d'un établissement (Petite enfance – crèche – MECS – CMPP – MARPA – ALSH), sa taille (une centaine ou une dizaine de salariés), son implantation géographique (ville moyenne ou zone rurale).

3 Constats/enseignements

- Un déficit de communication: sur la diversité des métiers des PEP, entre les membres du réseau, à l'externe auprès de nos institutions, à l'externe auprès des médias.
- 2. La nécessité d'améliorer notre représentation à l'externe : développer notre visibilité et aller plus loin dans la communication externe ; être présent sur les forums liés à l'emploi ; créer des évènements et des actions de job dating /forum job d'été ; mettre en avant les accords d'entreprise ; mieux valoriser les actions de la structure.
- 3. Revenir de sur nos valeurs: l'histoire de notre construction et nos valeurs; notre forte mobilisation sur des actions de solidarité; donner du sens, développer et susciter l'engagement.



Actions / propositions

1. Développer les avantages pour les salariés / améliorer notre politique RH

- Être davantage pro actif sur les revalorisations salariales message fort.
- Convention collective commune.
- Ouvrir les colonies aux enfants des salariés PEP (remise, pourcentage) et les œuvres sociales à destination des salariés.
- Penser au déplacement des personnes.
- Diffusion, cooptation, salaire.
- Être aux côtés des acteurs de la formation.
- Animateurs et saisonniers : prime de fidélité pour donner envie de revenir sur les structures.
- Mettre en place des analyses de pratique.
- Réfléchir aux congés d'ancienneté.
- Prendre en charge la complémentaire santé.
- Développer le télétravail et le forfait jour.
- Mettre à disposition des logements pour les salariés les plus éloignés de l'emploi.

2. Développer une vraie stratégie globale de communication

- Diversifier les supports de communication ; utiliser et développer davantage les RS ; mieux utiliser les outils numériques et la presse locale, développer les outils numériques.
- Mettre en place une campagne de communication nationale de recrutement : une plateforme commune de diffusion des offres d'emploi.
- Des campagnes internationalisées (avec des agences de recrutement, des youtubeurs).
- Repenser notre signature PEP.

3. Développer l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés recrutés

- Penser les parcours d'intégration et organiser des journées dédiées pour les nouveaux salariés, avec des salariés tuteurs ou référents pour accompagner les nouveaux arrivants.
- Mettre en place un livret d'accueil.

3 Enjeux pour le prochain projet fédéral

- **1. Remettre l'engagement au cœur de nos actions :** redynamiser le projet associatif et fédérer autour de ce projet ; développer le sentiment d'appartenance ; repenser la signature PEP.
- **2. Développer la communication au sein du réseau** : organiser des « vie ma vie » et des FestiPEP dans les structures ; développer les rencontres et rassemblements internes ; créer une plateforme commune de recrutement.
- **3. Créer un parcours professionnel** au sein des associations et du réseau : sur les différentes régions de France ; développer la formation et les compétences ; développer les possibilités d'évolution, notamment sur les petits contrats ; travailler sur des parcours individualisés (œuvre sociales) ; développer les contrats d'alternance et les stages.
- 4. Mettre en place un livret d'accueil.

Les 3 Enseignements du parcours

- 1. Une communication interne à développer : métiers, actions et pratiques.
- 2. Une communication externe à améliorer : grand public, institution, partenaires, etc...
- 3. Un sentiment d'engagement à cultiver par l'histoire et les valeurs.

3 Enjeux pour le prochain projet fédéral

- 1. Développer le sens de l'engagement partagé à l'échelle du réseau et des actions.
- 2. Développer la vie du réseau PEP : rencontres, partage de pratiques, outils de communication communs (valoriser les pratiques, plateforme de recrutement, etc...).
- 3. Structurer des parcours professionnels individualisés : évolution de poste, formation, mobilité géographique, etc...

3 Pistes d'action

- 1. Améliorer la politique RH et la QVT : développer les avantages salariaux, fidéliser, soutenir l'installation, adapter les modalités de travail, etc...
- **2. Développer et diversifier la communication** externe dans une logique de recrutement.
- **3. Améliorer l'accueil et l'intégration** des nouveaux salariés.

Parcours 6

De l'Europe à l'international : projets et partenariats

Deux temps d'atelier pour partager le bilan et les perspectives de WORKERS IN FORWARD FOR INCLUSION (WIFFI), premier projet de mobilité de professionnels PEP et échanger avec les partenaires européens pour imaginer ensemble les prochains projets.

Avec les partenaires du projet WIFFI, Massimiliano Ostuni, Ville de Rome, Giacomo Sarti, Welfare CEFAL (Emilie Romagne-Bologne), Maria Lorenzini, association GIO NET (Emilie Romagne-Bologne)

Et José Brito Soarès, association KASAPT (Kapacity, Solidarity, Adaptability, Adventure) Lisbonne.

49 acteurs du réseau PEP, professionnels et bénévoles, sont partis cette année en mobilité immersive pour découvrir les modalités inclusives italiennes, dans un cadre scolaire et associatif à vocation sociale de lutte contre la déscolarisation à Bologne et au sein du centre de formation professionnelle de la Ville de Rome. Une première mobilité en Belgique avait permis de se préparer à se confronter à l'interculturel.

A partir de la présentation du projet et de son évaluation sur la base des carnets de bord des participants, les participants aux mobilités ont partagé leur expérience et les apports de celle-ci dans le cadre de petits groupes répartis par ville de destination (Bologne et Rome).

Les enseignements des mobilités en Italie :

- La notion d'inclusion « école pour tous les enfants quel que soit le handicap ou la difficulté », la notion de besoins spécifiques ne se limite pas à la seule dimension du handicap, avec un principe de mixité systématique dans les classes.
- Le taux d'encadrement, le nombre d'élèves par classe et la coordination des équipes pluridisciplinaires.
- · Les partenaires clefs sur le territoire.
- La prise en charge périscolaire et le suivi du parcours du jeune : de l'enfance à l'âge professionnel, la place des parents plus importante qu'imaginée dans la vie du jeune.
- Une visée d'acquisition de savoir-être plus que de savoirs ou savoir-faire.
- Une société italienne plus inclusive, mais une insertion professionnelle tout aussi problématique qu'en France avec des solutions mises en place similaires, et des résultats non satisfaisants dans les deux pays.

Pour construire de futurs projets...

- L'ensemble des secteurs PEP peuvent être concernés par un projet européen (petite enfance, prévention précoce, périscolaire, médiation scolaire...).
- Identifier en amont les partenaires envisagés pour la construction du projet.
- Recenser / identifier les personnes ressources dans le réseau.

Points de vigilance :

- Des projets chronophages qui demandent un engagement professionnel important (recherche et relations de confiance partenariales, écriture du projet dans un cadre européen, réalisation et écriture d'un bilan détaillé qui conditionne les financements) nécessité de libérer du temps pour assurer la disponibilité et l'investissement des participants et d'un pilote de projet;
- · Ces projets imposent un co-financement impératif;
- Dans ce cadre, le dépôt de projet en consortium qui permet des mutualisations notamment de pilotage, est intéressant.

Proposition de thématiques pour de futurs projets européens

- Petite enfance et prévention précoce : échanges de pratiques des professionnels.
- Périscolaire : politiques éducatives, échanges de pratiques (professionnels et usagers).
- Scolarité: médiation scolaire, accompagnement et soutien à la scolarité, accompagnement familial, échec scolaire.
- Sensibilisation au handicap dans le parcours scolaire des jeunes auprès des acteurs des collectivités territoriales, perception du handicap par le milieu ordinaire.
- Insertion jeunes en difficulté.
- Inclusion professionnelle.

Les 3 enseignements du parcours

- 1. L'ensemble des secteurs PEP est concerné par de potentiels projets européens au service du projet PEP.
- **2.** Les mobilités permettent d'interroger les pratiques, la configuration des politiques publiques locales et nationales, de découvrir des pratiques innovantes, elles redynamisent les équipes, donnent du sens à l'action.
- 3. Il est indispensable d'identifier en amont les partenaires européens pertinents par rapport au projet envisagé, de mobiliser une équipe dédiée et de dégager du temps pour ces mobilités.

3 Enjeux pour le prochain projet fédéral

- 1. Développer et renforcer l'axe européen et international : développer une approche européenne transverse dans les différents secteurs et programmes, inscrire la question européenne dans l'ensemble de nos objectifs fédéraux.
- 2. Créer un pôle « réponse à appel à projets internationaux », une équipe projet R&D du cadre international, pour développer des coopérations structures de terrain/ recherche scientifique.
- 3. Agir dans les différents secteurs du réseau pour permettre le départ des jeunes.

3 Pistes d'action

- 1. Identifier les personnes ressources dans le réseau PEP et les partenaires potentiels.
- 2. Travailler en consortium pour favoriser
 l'essaimage PEP et avec les partenaires,
 proposer aux partenaires italiens de prendre part
 à une mobilité organisée par le réseau PEP.
- **3. Mettre en place de nouveaux** consortium avec d'autres acteurs associatifs français.

Combinaison des comptes



Dominique Gillot,

Présidente de la Fédération générale des PEP

« Cette combinaison des comptes a été un moment important de la Fédération car elle a permis de comprendre le poids financier que représentait l'ensemble des activités mais ce qui était important, c'était que dans le cadre de l'organisation fédérale, nous puissions avoir une vision globale du poids financier des activités de la fédération. (...) Il nous est apparu important d'utiliser les informations que nous révélait cette combinaison des comptes au bénéfice d'une bonne santé et d'une bonne dynamique de l'ensemble des associations du réseau. (...) Le Conseil d'administration a élaboré une motion d'orientation qui a été présentée à l'assemblée générale du Havre pour donner la possibilité à la fédération d'utiliser cette combinaison des comptes pour entrer en contact avec les associations qui au fil du temps présentaient des difficultés ».



Joël Janssen,

Administrateur fédéral, président des PEP 59

« J'essaie d'appliquer une méthode qui est du savoir, du comprendre et d'agir. (...) C'est une prévention, une relation d'aide et d'accompagnement, une démarche qualité, où on peut repérer des points forts et des points faibles, de façon à proposer à travailler ensemble, j'entendais également le mot co-construction qui me semble intéressant, une démarche avec des pistes d'amélioration, essayer de régler les difficultés ».

Agnès Bathiany,Directrice Générale

« L'objet de cet atelier est de vous restituer toute l'histoire de la combinaison des comptes et de ce que l'on en retire sur notre réseau, ses atouts, ses faiblesses aussi, pour qu'on puisse mieux le partager, mieux l'utiliser vers nos partenaires mais aussi mieux l'utiliser pour regarder ce que nous sommes à un moment donné, comment se comparer. (...) C'est un outil de réflexion d'aide à la décision, qui donne des outils de pilotage pour les élus comme pour les directeurs généraux, comme pour les directeurs financiers ».

Farida Hammoudi, Directrice Administrative et Financière

« Je vais vous présenter un petit panorama coloré des 10 années de travail en commun, je tiens à rappeler que ce sont aussi les collègues du réseau qui nous remontent des liasses de consolidation chaque année, plus elles sont de qualité, plus on peut utiliser ces informations de manière efficace. (...) Un petit rappel sur ce qu'est la combinaison des comptes, chacune de vos associations nous remonte ses comptes, on les additionne, on supprime tout ce qui est tout ce qui interne et les flux internes, pour faire en sorte, qu'on ne soit qu'une seule et même entité ».

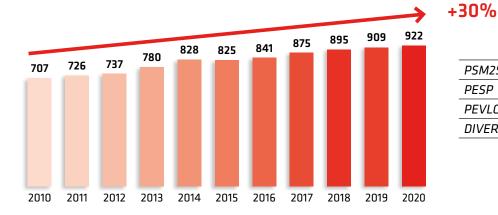
Assemblée Générale 2022 : Motion sécurisation et solidarité du réseau

■ Objectifs

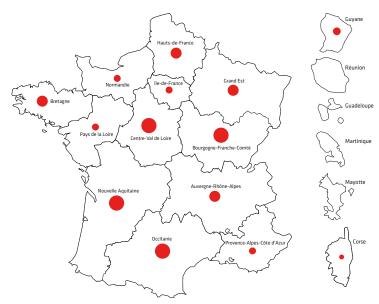
- Faire évoluer le processus fédéral de la combinaison des comptes en intégrant un objectif d'alerte et de prévention des risques partagés au sein du réseau PEP ;
- Reconnaître la qualité des informations financières au regard du principe de transparence et de co-responsabilité au sein du réseau PEP. La mission des commissaires aux comptes locaux intégrera cette dimension.

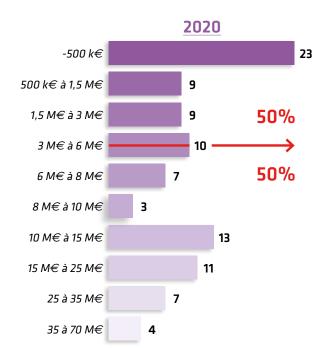


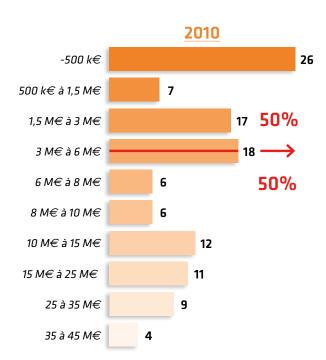
Évolution des produits du réseau PEP











Olivier Gallezot,Commissaire aux comptes Cabinet Exco

« Nous sommes finalement arrivés à ce qu'on puisse avoir une vision claire des comptes des entités qui sont certifiées et par nos confrères et par nous. (...) l'idée c'est qu'à terme, on ait la capacité d'aller visiter des associations avec nos confrères pour qu'on puisse partager sur les problématiques qui peuvent se rencontrer (...) pour juste retracer très rapidement le processus de combinaison et comment on intervient, chaque année on établit des instructions d'audit à l'attention de nos confrères qu'on modifie en fonction des textes ».

Bénédicte Bréant Deliens,Commissaire aux comptes Cabinet Cogebs

« Notre audit repose sur une approche des risques qui nous amène donc chaque année à réaliser une cartographie du réseau basée sur un fléchage de 2 critères, des risques financiers et des risques de gouvernance. (...) On peut avoir par exemple une association qui sur le plan financier se porte parfaitement bien mais qui dans notre analyse de risque peut se voir avec une cotation moins élevée, parce qu'il peut y avoir dans cette même structure un risque de gouvernance ».

Retrouvez l'intégralité de la table ronde Retrouvez le ppt de présentation des 10 ans de la Combinaison des Comptes https://youtu.be/TcPONAbYzZw

Une belle soirée avec la Bulle bleue











10 novembre 2022

Pouvoir d'agir, sens de l'action, évolution et attractivité des métiers

Une table ronde animée par François Saltiel, avec

- Laurent Bonnaterre, Président du comité de filière animation, maire de Caudebec les Elbeuf, Conseiller régionale de Normandie.
- Elisabeth Laithier, Présidente du comité de filière petite enfance, maire honoraire adjointe de Nancy.
- Evanne Jeanne Rose, rapporteur de l'avis du CESE « Les métiers de la cohésion sociale », vice-président de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj).

François Saltiel

« L'attractivité des métiers, a été un fil rouge tout au long de ces rencontres, dans les différents secteurs, la plupart des gens nous faisaient part de la difficulté de recrutement et aussi des conditions salariales nécessaires et insuffisantes, mais également de la notion de quête de sens et du sens de l'action. Nous sommes nombreux à nous confronter à cette quête. Est-ce que vous pouvez nous faire un état des lieux et vos premières réflexions ? ».

Laurent Bonnaterre

« Le constat du mangue d'attractivité des métiers de l'animation a été accru par la période Covid, c'est pour cela que la ministre a tenu les assises en février dernier puis s'est engagée à installer ce comité d'animation, ca été accru par la période Covid, mais ça ne date pas de cette période. Par exemple (...) sur les inscriptions en formation BAFA, nous en avons perdu 10 000 en 10 ans. Vous avez parlé des conditions salariales qui sont importantes par le volume, et le salaire horaire, mais je le vis aussi comme maire tous les jours, (il y a) la durée des journées, la fragmentation des journées et la capacité à intéresser (...), avec un redémarrage de l'offre d'emploi plus abondante. Comment est-ce qu'on consolide les métiers et les carrières ?... Je salue l'engagement des PEP dans ce travail là. (...) Les pistes de travail sont dynamiques, importantes et pertinentes. Nous sommes sur la réforme systémique. (...) Nous aurons un panel de propositions, (...) des résolutions très régulièrement auprès de l'État et de la ministre pour avancer. Le comité de filière a été installé le 20 octobre. Le travail commence. Vous (les PEP) serez au Bureau de ce comité et votre voix particulière sera entendue ».







Elisabeth Laithier

« Nous savons bien, de nombreuses études ont été faites, que pour arriver à une société inclusive, quels que soient les enfants que nous accueillons, porteurs de handicap, de parents allophones, issus de familles qui sont dans la grande précarité, le passage par un accueil, en structure ou individuel chez une assistante maternelle, c'est quelque chose d'extrêmement important et décisif (...). Il y a une désaffection des professionnelles telles que nous sommes parfois obligés(...) de geler des places d'accueil, ne pas accueillir des enfants (...) il manque 10 000 équivalents temps pleins pour faire fonctionner les structures ou accueillir les enfants qui le demandent, 8 900 auprès des enfants et 1 600 postes de direction des structures. C'est l'état, à ce jour pour l'accueil collectif. Pour l'accueil individuel, c'est presque pire. (...) La richesse de ce comité, comme l'a dit Laurent, c'est de réunir pour la première fois, pour la petite enfance ou l'animation, que nous allons réunir autour d'une même table toutes les composantes (...) quand nous présenterons des résolutions qui ont été votées à la majorité, il sera plus difficile d'aller contre puisqu'elles viendront d'un consensus des organisations syndicales, patronales et professionnelles ».

Evanne Jeanne Rose

« Le rôle du CESE est de conseiller, donner des avis, des constats, des problématiques. La grande contribution a été de dire qu'au-delà des conditions d'emploi, et salariales (...) il y a une crise de l'organisation du travail qui couve depuis des années. Souvent, nous en parlons du point de vue des appels à projets. Mais c'est une crise de la gestion du temps de travail, de la réduction du temps de relation aux autres, une réduction du taux d'encadrement, des espaces de réflexion collectifs, du travail collectif. (...) Nous avons posé la question sur le sens du travail. (...) Il y a une vraie différence entre la réalité du travail et ce sur quoi on l'évalue. (...) Lorsqu'un professionnel cherche à savoir à quoi il a contribué c'est en termes de relations sociales, de prise d'autonomie, de participation des personnes et pas en termes d'indicateurs de gestion. Les indicateurs de gestion sont importants mais l'équilibre a été rompu en leur faveur et donc il y a un déséquilibre du côté des indicateurs qualitatifs. C'est une souffrance assez importante pour les personnes. Elles n'ont pas la sensation d'être reconnues sur ce qu'elles font, car il n'y a pas d'indicateurs qui permettent de reconnaître exactement ce qu'elles font. (...) Ça demande aussi une liberté, capacité à être créatif, à innover dans son organisation de travail. Il faut que cela soit permis par l'organisation ».

Question de la salle

« Je m'interroge sur les solutions qui sont apportées sur le court terme. On se rend compte qu'il y a des mesures qui sont prises, l'augmentation du nombre d'enfants accueillis en microcrèche, la formation BAFA à partir de 16 ans, on rogne un peu sur les qualifications attendues, est-ce que ce n'est pas prendre un mode de fonctionnement dégradé et est-ce que ce n'est pas contre-productif par rapport à des solutions à long terme en termes de qualité du service attendu? ».

Laurent Bonnaterre

« Le rendu définitif (du comité de filière) est pour juillet. (...) On verra les arbitrages rendus. Il m'appartient de faire des résolutions, de porter des préconisations. C'est à notre ministère de tutelle de s'en saisir et plus largement au gouvernement et aux cofinanceurs. Les décisions que nous prendrons d'ici juillet et en juillet mettront un peu de temps à devenir opérantes pour certaines d'entre elles. (...) L'État a pris des décisions sur l'abaissement de l'âge du BAFA, on va voir, il est beaucoup trop tôt pour se prononcer sur la pertinence ou non de cette décision ».

Elisabeth Laithier

« Nous travaillons sur les deux temporalités. Il faut travailler sur le court terme pour essayer d'aborder des ébauches de solutions qui ne sont que des solutions de court terme, je dis bien. Tout en travaillant sur le moyen et le long terme pour éviter que dans trois à quatre ans, quand nous aurons mis des rustines qui seront parties, on se retrouve dans la même situation. Ce sont deux axes de travail et nous les avons bien en tête. Il n'est pas question, pour nous, comité de filière, de s'attaquer et de réduire la qualité de l'accueil. Si on réduit la qualité de l'accueil, cela signifie que la qualité des professionnels est elle-même mise en cause. (...) Vous faites allusion à ce décret qui n'émane pas du comité de filière. (...) Il pose un certain nombre de conditions pour que les professionnels qui arrivent dans des structures d'accueil petite enfance soient très vite formés ».

Intervention de la salle

« Les professions dont on parle, ce sont des professions qui se prennent le réel en pleine tête en permanence. C'est des jeunes traumatisés, des mamans qui sont obligées de rester à domicile pour s'occuper des enfants avec handicap, c'est la misère et c'est la souffrance. C'est de ca dont on parle. On parle aussi de 3 % d'augmentation de salaire. 3 %. C'est ça, la valeur que l'on accorde à ces métiers qui sont admirables. 3 %, ca veut dire quoi ? nous avons 6 % d'inflation. (...) Il y a des priorités qui sont faites et qui ne sont manifestement pas sur l'action sociale et l'éducatif (...). Tous les professionnels de l'action sociale sont plutôt sages, dociles et avec un sens de la culpabilité très ancré qui fait que jamais, ils n'arrêteront de bosser, jamais. Ce que je propose, je pense que ce serait plutôt intéressant, on ne va pas faire un appel à manifestation, blocages, mais c'est de parler de la réalité de nos métiers. Personne ne veut voir cette réalité-là. C'est la misère du monde. C'est la souffrance quotidienne ».

Elisabeth Laithier

« Je suis 100 % d'accord avec vous. (c'est) La difficulté quand nous dialoguons avec nos financeurs, puisqu'il est question de financer des salaires. Je suis également d'accord avec l'obligation d'une revalorisation salariale. Ce n'est pas assez demandé parce que ce sont des métiers de l'invisible. (...) C'est extrêmement difficile parce que pour demander une augmentation, une valorisation, on va nous demander des comptes et on va nous demander d'aligner des lignes avec des opérations qui ont été faites, qui n'ont pas été faites, le nombre d'enfants, le nombre de ceux-ci, etc... Mais comment parler de la qualité ? C'est extrêmement difficile. D'autant plus que la qualité d'un accueil chez un petit, c'est primordial, mais on va s'en rendre compte quand? Pas tout de suite. C'est de l'investissement. (...) Il faut que nos gouvernants, nos cofinanceurs acceptent de passer par ces augmentations, mais qui seront des investissements. Ce ne sont pas eux qui en recueilleront les fruits. Mais ce seront les familles, les enfants, la société de demain ».

Intervention de la salle

« Je trouve que c'est difficile de rendre compte de la qualité des interventions dans des dialogues de gestion d'autorité. Peut-être qu'il faut réfléchir là-dessus pour que ce qu'on demande aux professionnels, on puisse le réutiliser. Je crois beaucoup à valoriser les expériences réussies. C'est-à-dire dire que l'action sociale, c'est difficile. Il ne faut pas mentir en mettant des images trop papier glacé. Et que ça aboutit à des résultats. Et que les médias ne focalisent pas uniquement sur les structures qui ne vont pas bien, mais aussi sur tous les parcours réussis. Peut-être que là-dessus, on a du mal à dire combien de projets personnalisés on a réussi. Je voulais simplement dire que c'est difficile de valoriser ce que l'on fait de bien parce qu'on ne sait jamais quand on a réussi ».

Intervention de la salle

« Moi ça me révolte au niveau du sens. On parle du sens, d'éducation et on se veut ici acteur de transformation sociale. L'évaluation de ce que l'on fait, humainement et même l'évaluation de l'impact socio-économique de notre action, on ne se donne pas les moyens de travailler sur la temporalité. Et c'est une responsabilité politique, véritablement. Et c'est désespérant. Je crois qu'il faut vraiment que ce soit dans cette dimension. Sinon, le sens, on ne va jamais le trouver. L'évaluation de ce que l'on fait, c'est ce qui conditionne la société de demain. Si on ne travaille pas là-dessus, on va ajouter des mots, des mots, de la bien-pensance, mais finalement, on va dans le vide. C'est vraiment dans ce sens-là qu'il faut que les politiques prennent en compte non pas le temps politique, mais le temps du parcours de vie ».

François Saltiel

« Votre contribution marque la transition parfaite à la dernière intervention, celle d'Evanne qui va nous donner le mot de la fin. Si j'entends ce que vous dites, c'est trouver les bons indicateurs pour essayer d'appréhender l'humain, qui est difficilement appréhendable, pour pouvoir arriver à considérer l'action, surtout quand c'est une réussite ».

François Saltiel

« Vous avez répondu à cette promesse de terminer sur des propos qui sont dans une forme de réalisme, pour reprendre votre terme. C'est cela qui peut parfois poser problème. Quand on parle de quête de sens, on a parfois tendance à céder à la ficelle facile d'une utopie qu'on veut préserver alors qu'il y a une réalité à affronter. C'est comme cela qu'on pourra recréer l'attractivité des métiers ».

Evanne Jeanne Rose

« Ces métiers sont invisibles. Les populations auxquel ils s'adressent sont invisibles. Les enfants sont invisibles dans notre société. (...) On a beaucoup de difficultés à les valoriser. (...) Ce que l'on a convenu (dans le rapport du CESE), c'est qu'il fallait d'une part arrêter les campagnes de communication trop positives. (...) Ce sont des métiers difficiles exigeants et ils font face à des réalités difficiles exigeantes et ils ont une valeur éthique. Il faut pouvoir l'expliquer (...) on dit qu'ils sont utiles, mais il faut presque arrêter de dire qu'ils sont utiles. On le sait, mais il faut prouver ce qu'ils sont concrètement pour que les personnes sachent dans quoi elles engagent. (...) Il faut qu'on se réinvestisse sur notre rôle de formation et d'accueil de ces personnes avec une forme de promesse. Je pense qu'il faut qu'elle aille plus loin que ce qui a été cadré dans l'arrêté du 29 juillet de cette année pour les crèches. Je pense qu'on peut imaginer beaucoup plus de choses. L'apprentissage, l'action de formation en situation de travail. (...) Il faut qu'on travaille à reconstruire les conditions d'un travail et d'un accueil en formation en cours d'emploi, et pas seulement demander aux personnes d'arriver formées. (...) Nous avons la chance d'avoir eu des expérimentations dans l'ESS qui ont permis de construire ce type d'évaluation de l'utilité sociale et pas seulement de l'impact de la performance sociale. Il faut qu'on retravaille ces outils un peu plus ».



Retrouvez l'intégralité de la table ronde : https://youtu.be/Lgv_MkVOO_U

Restitution des travaux des journées métiers : le regard de Kaléido'scop

Une restitution des travaux des parcours thématiques (qui a été intégrée ci-dessus au fil du document) et le regard subjectif de Kaléido'scop sur ces 3 journées : Sylvain Abrial, Claire Jacquin, la coopérative étudiante de l'université Jean Monnet, Ess'quiSS avec Maxime Humez, Mohamed Zida et Méline Habert, Bérangère Mehl et Sophie Bulle-Texier de la compagnie Maintes et une fois.





Sylvain Abrial

« De belles prises de parole avec des ouvertures de sujet épineux. (...) on a quand même senti beaucoup d'espoir, de foi, d'exaltation. Parfois un peu mêlé d'exaspération, mais il y a de la conviction. On l'a senti de manière générale et de la rigueur. De la rigueur de pensée, de la rigueur intellectuelle. On va au fond des choses. (...) Et dès le premier soir, beaucoup de rires, beaucoup de joie, beaucoup de plaisir de vous retrouver entre vous. Des sourires, des confidences, du partage. Et de franche déconnade. Toujours beaucoup de complicité. (...) Nous sommes heureux d'avoir constaté un réseau en mouvement, qui s'adapte et qui se pose plein de questions. Qui se laisse traverser par ce qui se passe et qui, en même temps, dorlote toutes ses valeurs ».





« Et pour finir, nos prédictions sur les PEP demain ...

Sylvain Abrial

- Un soignant politisé et costaud qui sait cuisiner en se jouant des frontières?
- Un animal lourd et massif protecteur qui sait se mouiller pour les autres.
- Des gens qui n'ont pas trouvé d'autres ponts que les mots pour franchir les précipices.
- Une distribution participative et inclusive de BN au goûter.
- Des anonymes, ou presque, nombreux et puissants pour changer le système.
- Des personnes qui n'hésitent pas à être très proches du terrain.
- Des personnes qui savent faire de leur colère un moteur à l'action.
- Des personnes qui ont enfin réussi à changer la roue qui manquait au train des réformes.
- Un réseau qui incite à prendre la parole à ceux qui ont pris le pouvoir.
- Un réseau qui aide à nettoyer la place publique de la notre village planétaire.
- Des personnes qui pointent du doigt les interstices dans lesquels on peut agir.
- Au sein d'une organisation laborieuse ou chacun sait prendre sa place et jouer son rôle.
- Dans un tourbillon collectif guidé par un rail commun.
- En étant vigilant aux traversées du désert et aux mirages trompeurs.
- En développant une énergie à la puissance inégalée mais controversée et dont on ne peut pas enfouir les déchets indéfiniment ».

François Saltiel

« J'ai été plongé en immersion dans un secteur qui n'est pas le mien et j'ai appris beaucoup de choses. J'ai été vraiment enrichi par toutes vos contributions et tables rondes. Vous avez tous senti cette puissance que vous appelez le réseau, on peut l'appeler le collectif ou tout simplement le bonheur d'être ensemble. Pour cela, merci. Et maintenant, nous allons terminer avec la présidente, Dominique Gillot, pour le dernier discours ».

Dominique Gillot,Présidente de la Fédération générale des PEP

« Nous arrivons au terme de ces 3 journées métiers des PEP et si j'en crois vos visages, vos applaudissements, vos commentaires positifs, auront été une réussite.

Comment agir aujourd'hui ? Quel que soit son statut et son secteur d'activité ? Comment contribuer chacun à sa place et collectivement au projet partagé des PEP ? « Agir pour une société inclusive et solidaire ». Comment faire fédération et faire mouvement ? Comment se définissent les pratiques professionnelles ? Les métiers du lien au sein des PEP, dans le contexte de pénurie et de difficultés bien exprimées lors de la dernière table ronde avec des échanges vifs qui montrent que de part et d'autre, nous avons des arguments à défendre. Le retour des ateliers est prometteur. La liberté de parole encouragée par les animateurs, la richesse des contributions vont continuer d'alimenter nos travaux de réflexion pendant plusieurs mois et de coélaboration pour le 6º projet fédéral ».



Retrouvez l'intégralité de la restitution : https://youtu.be/pcXpxOGmwnU « La société est confrontée à des défis majeurs et ne peut se passer de nous ni de votre exercice professionnel. La société a besoin du secteur associatif, de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. Les PEP contribuent, par votre engagement professionnel, par l'engagement associatif à la structuration et au renouvellement des forces sociales, civiles et économiques de notre société, qui rendent concret le principe de solidarité et qui font vivre la fraternité. Nous sommes porteurs des solutions qui correspondent aux nécessités de l'époque. Plusieurs fois, dans les débats un peu rugueux avec les autorités ou les représentants des filières tout à l'heure, on nous demande quelle est notre solution. Nous devons être porteurs de solutions. Nous devons affirmer la mise en action des valeurs de la République, nous devons développer une éducation populaire de transmission de ces valeurs hautement citoyennes, respectueuse de l'identité de chacun et de la laïcité, garante de la cohésion sociale et nous devons appliquer à nous-mêmes les principes d'autodétermination et de libre choix. Chers collègues, chers amis, chers collaborateurs, avant que vous ne repartiez vers d'autres cieux, j'espère que vous allez partir le cœur gonflé de cet élan que les PEP soit à la hauteur de cette ambition ».





